



A.E.R.H.O.

Association **E**spaces de **R**encontres entre les **H**ommes et les **O**iseaux

Etude des populations de pigeons sur la ville de Grenoble

ANALYSE - OBSERVATIONS

Printemps / Été / Automne 2022

Sommaire

Introduction.....	4
Exposé de la problématique sur la ville	4
Méthode.....	4
Synthèse.....	5
Les oiseaux étudiés dans la ville.....	6
A. Colombidés	6
B. Corvidés	7
C. Laridés	7
D. Hirondelles	8
E. Etourneaux.....	8
F. Moineaux.....	8
Principes généraux sur le mode de vie du pigeon biset.....	9
1. Statut juridique du pigeon.....	9
2. Responsabilités des nuisances	9
3. Définition et fonctions d'un site.....	9
4. Organisation du nourrissage	9
5. Définition de la niche écologique.....	9
6. Risque sanitaire	9
Une ville attractive pour certains oiseaux.....	10

Résultats et Analyse

A – Présence des pigeons biset et autres oiseaux.....	11
1. Tableau récapitulatif des pigeons bisets et autres oiseaux.....	11
2. Nombre de pigeons.....	11
3. Nombre de corvidés et autres oiseaux	12
4. Répartition spatiale des oiseaux.....	12
5. Nourrissage des oiseaux.....	13
6. Niveau de sédentarisation.....	14
B – Nuisances constatées.....	14
1. Des nuisances importantes limitées à certains sites.....	15
2. Des nuisances modérées au vu de certains regroupements	15
3. Une grande diversité de situations	16
4. Un nombre limité de signalements	18
C – Actions menées par la Ville et les habitants.....	19
1. Moyens répulsifs sur du bâti ancien et neuf	19
2. Captures à but de mort des pigeons	19
3. Le fonctionnement des pigeonniers.....	21
D – Relation hommes/animaux	24

Annexe : Observations terrain par secteurs

Secteur 1	26
Zone autour d'Europole	26
Zone autour de la Place de la Gare SNCF	27
Zone au Nord du Cours Berriat	28
Zone autour de Saint Bruno	30
Zone autour du Parc Paul Valérien Perrin	33
Zone autour du pigeonnier	34
Secteur 2	36
Centre-Ville Notre-Dame	36
Zone de l'Île-Verte	45
Zone Saint Laurent-Bastille	47
Zone Championnet	49
Zone de Bonne	50
Zone du Jardin des Plantes	52
Secteur 3	53
Quartier Mistral-Lys Rouge	53
Quartier Eaux-Claires	56
Secteur 4	58
Autour du Quartier de la Capuche	58
Autour du Quartier des Alliés	59
Secteur 5	60
Zone au Sud du Parc Mistral	60
Zone à l'Est du Parc Mistral	62
Quartier Teisseire	63
Secteur 6	66
Zone Ouest du Secteur	66
Zone Est du Secteur	68
Zone Nord du Secteur	71

Introduction

Nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à notre association pour la réalisation d'une étude sur les populations Columbidés, Corvidés et Étourneaux sur la ville de Grenoble. Cette étude vise à :

- **Identifier ces populations** : en nombre d'individus, lieux de nourrissage et d'habitat
- **Evaluer leur situation sanitaire**
- **Déterminer les sources de nourrissage**, quantités et fréquences
- Réaliser le bilan d'activité des pigeonniers de la Ville
- Identifier et caractériser les lieux de doléances, de nuisances avérées
- Identifier des lieux d'accueil acceptables pour ces populations
- Identifier les acteurs et partenaires potentiels qui permettront d'accompagner la Ville
- **Préconiser un plan d'actions** de réduction des nuisances et permettant une cohabitation avec les oiseaux

Au vu de la présence plus importante de pigeons biset, des signalements pour nuisances et de notre expertise auprès de ces oiseaux, **nos observations ont plus porté sur ces derniers.**

Exposé de la problématique sur la ville

La Ville de Grenoble souhaite mettre en œuvre une nouvelle approche concernant la régulation des populations d'oiseaux susceptibles d'occasionner des nuisances pour les habitants et sur les bâtiments (monuments publics, logements, etc.). La Ville souhaite aboutir à une cohabitation apaisée entre les oiseaux et les habitants et favoriser une meilleure intégration de ces populations animales dans l'environnement urbain. Cette étude s'inscrit donc dans cette démarche éthique.

Méthode

1. Période de l'étude

Sur plusieurs journées en avril, août et octobre 2022, selon les moments de la journée.

2. Périmètre de l'étude

Le périmètre de l'étude porte sur le territoire de la commune. Grâce aux informations fournies par les services de la Ville (signalements de nuisances, pigeonniers, etc...) et à un travail préparatoire méticuleux, nous avons pu couvrir l'ensemble de la ville. Pour autant, nos observations étant réalisées le plus souvent à partir de l'espace public, nous pouvons ne pas avoir vu certaines situations, notamment dans les cours intérieures. Enfin, nous avons mis l'accent sur les habitats collectifs où la présence des pigeons biset est la plus importante et moins dans les zones pavillonnaires. La ville compte environ 800 rues et places, nous en avons couvert les deux tiers. Dans un document Excel en annexe, nous avons recensé environ 350 sites couvrant une ou plusieurs rues.

3. Identification des zones de présence de pigeons

Nous avons choisi de présenter les résultats de cette étude à partir des secteurs officiels de la ville et plus précisément par zones de regroupement des oiseaux.

4. Méthodologie

Notre méthodologie repose sur :

- un quadrillage systématique et répété à des heures et des jours différents,
- une immersion auprès de la population fréquentant la ville et les environs.

Les chiffres indiqués correspondent au nombre d'oiseaux observés. Par expérience, nous savons que les populations d'oiseaux évoluent en fonction des périodes de l'année.

Synthèse

Cette étude montre que la ville de Grenoble n'est pas envahie par les pigeons, dont la présence se limite à des zones aux périmètre réduits.

Quelques chiffres clés et réflexions illustrent cette affirmation :

- ✓ le nombre de pigeons est estimé à environ 4 000
- ✓ d'autres oiseaux, principalement des corvidés et moineaux, fréquentent la ville
- ✓ la présence des pigeons est due :
 - à de nombreuses possibilités de perchage et d'habitat
 - et à un bol alimentaire donné par de nombreux habitants
- ✓ ces oiseaux sont majoritairement sédentarisés au sein de la ville
- ✓ les nuisances sont principalement des salissures

A partir de nos observations de terrain sur la ville, il a été identifié **environ 300 sites de présence de pigeons** :

- Plus de 35 ont une présence de 50 à plus de 100 pigeons, dont 2 avec plus de 250 volatiles
- Environ 60 autres sites accueillent entre 20 et 50 pigeons
- Environ 80 sites accueillent entre 10 et 20 pigeons
- Plus d'une centaine de sites comptent moins de 10 pigeons présents
- Enfin, les 4 pigeonniers accueillent environ 350 pigeons **La dynamique de population dans et autour des pigeonniers est positive.**

Sur ces 300 sites avec présence de pigeons :

- ✓ **75% des sites de présence de pigeons (224) sont sans nuisances**
- ✓ 25% des sites de présence (73) connaissent des nuisances
- ✓ Sur presque la moitié des sites avec nuisances, des nourrissages ont lieu
- ✓ 70% des sites identifiés comme habitat pour les pigeons sont source de nuisances

Sur les sites connaissant des nuisances :

- ✓ 14% des sites avec nuisances sont dans l'espace public et dans des emprises de la Ville
- ✓ 53% touchent tout à la fois des bâtis publics et de particuliers
- ✓ 33% sont localisés chez des bailleurs ou dans des copropriétés

La Mairie n'est pas la seule concernée par la problématique des pigeons, ni la seule en responsabilité.

Concernant les pigeons, ils ont des détracteurs, mais aussi des protecteurs. La diversité des comportements des habitants doit être prise en considération pour établir un équilibre harmonieux entre les hommes et les animaux. Il existe une réelle empathie d'un nombre conséquent d'habitants.

Pour réduire ces nuisances, il est nécessaire de s'inscrire dans une gestion globale maîtrisée, raisonnée et éthique de ces populations d'oiseaux reposant sur plusieurs axes :

- ✓ limiter leur nombre dans les sites où ils dérangent, dans le respect de l'animal,
- ✓ réduire les nuisances constatées
- ✓ établir un dialogue avec les nourrisseurs
- ✓ donner une place reconnue à ces animaux dans la ville
- ✓ mais aussi les considérer comme des éléments de la biodiversité

Il est donc impératif de développer un plan d'actions permettant une meilleure répartition des oiseaux et des pigeons dans le cadre d'une démarche durable et respectueuse de leur devenir. C'est le sens du second document Préconisations.

Les oiseaux étudiés dans la ville

Afin de répondre à la demande de la Ville, nous avons élargi nos observations à d'autres oiseaux que les pigeons biset. Si nous sommes en capacité d'observer ces autres oiseaux, notre expertise en matière de connaissance, d'analyse et de préconisations demeure principalement axée sur les pigeons biset. Nos sources livresques concernant ces autres oiseaux sont principalement la LPO et Oiseaux.net.

A - Colombidés

Sur la ville de Grenoble, les observations effectuées nous ont permis d'identifier trois oiseaux de la famille des colombidés : le biset, le ramier et la tourterelle turque.

1 - Le pigeon biset, *Columba livia*



Issu de la domestication, il présente de nombreuses variations de plumage et vit très proche de l'homme. Il est aussi appelé le pigeon des falaises et niche sur le batî. Son poids est d'environ 300g. Son régime alimentaire plutôt végétal, mais il est appelé aussi, le « nettoyeur des trottoirs » car il mange toutes miettes et autres petits déchets à sa portée. Il est sédentaire.

Dans cette étude , à chaque fois que nous parlerons de cet oiseau, nous le dénommerons « Pigeon » sans préciser pour autant Biset.

2 - Le pigeon ramier, *Columba palumbus*



Le pigeon ramier ou palombe est le pigeon dit « sauvage ». Il pèse environ 500g et son régime alimentaire est principalement végétal, avec quelques insectes. Il s'est installé en ville de manière importante ces dernières années et niche dans les arbres. Cependant, aujourd'hui, il s'installe aisément dans des jardinières posées sur des balcons et peut partager un bol alimentaire avec les pigeons biset. Il est chassé dans le sud ouest de la France lors de sa migration annuelle vers les pays méditerranéens, mais de plus en plus d'individus restent sédentarisés sous nos latitudes.

Dans cette étude, ces volatiles n'ont pas été observés.

3 – La tourterelle turque, *Streptopelia decaocto*



La tourterelle turque est omniprésente toute l'année, elle est grégaire. Elle vit dans les villes où on la trouve surtout dans les espaces arborés et les jardins. Elle s'alimente de graines, de baies et de bourgeons, mais aussi de quelques fruits. La femelle pond généralement deux œufs blancs, comme chez tous les columbidés, dans un nid rudimentaire placé dans un arbre ou arbuste.

Dans cette étude, ces volatiles n'ont pas été observés.

B - Corvidés

Les corvidés sont une famille de passereaux constituée de 25 genres et de 128 espèces. Une majorité d'entre eux ont un plumage sobre, noir, gris ou blanc et noir, souvent avec des reflets. Ils comptent (avec les perroquets) parmi les oiseaux qui ont produit les meilleurs résultats en termes d'intelligence, certains étant capables d'utiliser des outils et d'en fabriquer. Ces oiseaux ont des comportements sociaux développés et ont une hiérarchie au sein du groupe. Nombre d'entre eux jouent un rôle important dans les écosystèmes en tant que charognards.

Sur la ville nous avons identifié 2 espèces de corvidés : la corneille noire et la pie bavarde.

1 - La corneille noire



Elle se nourrit surtout de cadavres, de petits animaux, de déchets. Elle pille également les autres nids. A la campagne, elle craint le voisinage de l'homme qui souvent cherche à la détruire ignorant les services qu'elle lui rend et ne lui reprochant que les dégâts qu'elle peut occasionner aux cultures.

Mais elle a su parfaitement s'habituer à la vie en ville, s'approchant de très près de l'homme.

2 – Le choucas des tours



Le Choucas des tours est le plus petit des corvidés en France. **Espèce protégée, il n'est pas possible de la capturer ou de détruire les nids.**

De loin, il paraît noir comme le freux ou la corneille, mais de près à bonne lumière, on voit que le corps est plutôt gris noirâtre alors que la calotte, les ailes et la queue sont franchement noires, d'un noir lustré. **Les choucas s'associent volontiers à d'autres corvidés.** Dès la fin de la reproduction, ils passent la nuit ensemble dans de **grands arbres dortoirs** par sécurité contre les prédateurs ailés.

3 - La pie bavarde



Comme d'autres corvidés, la pie bavarde est une espèce **peu farouche qui aime à vivre dans le voisinage de l'homme**, où elle trouve protection contre les rapaces et nourriture. Si elle sait se faire méfiante et discrète en cas de danger, c'est également un oiseau extrêmement curieux et attiré par les objets brillants ; ce comportement est sans doute à l'origine de sa réputation de voleuse.

Lors de cette étude, peu de ces oiseaux ont été observés.

C - Laridés

Appartenant à la famille des laridés, mouettes et goélands constituent un groupe de 51 espèces. Ils sont pourvus de courtes pattes et de pieds palmés, de longues ailes pointues. Le mâle et la femelle sont semblables. Les espèces se ressemblent et les risques de confusions sont fréquents.

Lors de cette étude, ces oiseaux n'ont pas été observés.

D - Hirondelles

La famille des Hirondelles comporte plusieurs espèces. Les deux plus communes sont l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) et l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), à ne pas confondre avec le Martinet noir.

Lors de cette étude, peu d'hirondelles ont été observées. Néanmoins, des nids sont visibles à certains endroits de la ville.



1 – L'hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)

« L'Hirondelle de fenêtre est une espèce grégaire, nichant en colonies. Espèce migratrice, elle revient en France à la mi-avril et repart à la mi-septembre. Elle construit son nid avec des boulettes de terre humide et de salive, entre 690 et 2 775 boulettes de boue récoltées. Le nid est accroché sous un rebord de fenêtre ou encadrement.

2 – L'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

L'Hirondelle rustique ne niche pas de façon coloniale et les individus gardent une distance entre eux. Espèce migratrice, elle revient en France vers la mi-mars et repart à la mi-octobre. Elle construit son nid dans les fermes et les villages ruraux où elle trouve des espaces confinés (écuries, étables, granges, garages).



3 – Le Martinet noir

Cette espèce se distingue aisément de l'hirondelle par ses ailes en forme de faucille, son corps plus effilé et plus grand, une coloration générale bien plus foncée et, mise à part sa gorge, l'absence de zones blanches.

Lors de cette étude, ces oiseaux ont été peu observés.

E - Etourneaux



L'étourneau sansonnet, *Sturnus vulgaris*, est un petit passereau qui s'alimente en général en bande. Il est avant tout un insectivore qui se nourrit de la faune du sol, mais il peut compléter son alimentation avec des fruits, et de graines ramollies. En ville, les étourneaux se regroupent par milliers pour dormir dans des haies, des petits boisements, des arbres isolés. Le rassemblement des étourneaux se fait par étapes successives, les effectifs grossissant au fur et à mesure de leur progression vers le dortoir où ils passeront la nuit.

Lors de cette étude, ces oiseaux n'ont pas été observés.

F - Moineaux



Les moineaux sont des oiseaux de la famille des Passeridae, répartis en plusieurs espèces, dont la plus répandue est le Moineau domestique. Le moineau construit son nid, composé de feuilles sèches, de tiges et de plumes, en hauteur, le plus souvent dans des cavités ou sous un toit. Comme l'étourneau sansonnet, le moineau niche de plus en plus en ville. Leurs principaux prédateurs, dans les airs, sont les petits et moyens rapaces comme les faucons crécerelles, les faucons hobereaux et même les vautours. Leurs

nids sont pillés par les rats, les fouines et les écureuils. **Espèce protégée, il n'est pas possible de la capturer ou de détruire les nids.**

Lors de cette étude, ces oiseaux ont été observés en nombre conséquent.

Quelques principes généraux

1-Statut juridique du pigeon des villes

Juridiquement le pigeon biset est considéré comme « Res nullius », c'est à dire une chose sans maître, qui n'a pas de propriétaire, mais qui est néanmoins appropriable (pigeon bagué, par ex.).

2-Responsabilité des nuisances

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental précise que « *Toutes mesures doivent être prises pour empêcher que la pullulation de ces animaux soit une cause de nuisance et un risque de contamination de l'homme* » aussi bien dans les espaces publics que dans les espaces privés. C'est donc au propriétaire des lieux de prendre les mesures adaptées.

Sur le plan juridique, une Ville ne peut intervenir que sur la voirie et les bâtiments municipaux.

3-Définitions et fonctions d'un site de présence

- **Site** : lieu délimité regroupant un ou plusieurs pigeons sur un temps précis et pour une fonction précise. Certains sites n'ont qu'une fonction, d'autres en ont plusieurs :
- **nourrissage** : endroit où les pigeons trouvent de la nourriture
- **perchage** : souvent dans l'attente d'un nourrissage
- **habitat** : sans nidification
- **nichage** : occupés le temps de la nidification, ils peuvent être occupés à nouveau par les mêmes individus ou par d'autres, et parfois abandonnés.

4-Organisation du nourrissage

Le bol alimentaire des pigeons provient de plusieurs sources alimentaires :

Activité agricole et transport de graines

Des zones agricoles aux alentours de la ville sont une source alimentaire potentielle pour de nombreux oiseaux.

Déchets et restes alimentaires

Dans de nombreuses villes, les poubelles mal fermées ainsi que nos habitudes alimentaires offrent une source en nourriture aux oiseaux. Par ailleurs, les terrasses de restaurants sont des lieux intéressants pour des oiseaux qui ne craignent pas de s'approcher des humains.

Nourrissage délibéré

Les nourrisseurs qui distribuent des graines ou du pain, par sensibilité envers l'animal.

Les nourrisseurs-cultuels qui donnent des restes alimentaires, du pain ou des graines (semoule), en relation avec le symbole du pigeon dans l'histoire.

Les nourrisseurs occasionnels, qui sont amusés par la présence et l'effronterie de certains oiseaux, notamment lors de repas de famille en terrasse.

5-Définition de la niche écologique

Une niche écologique désigne la place occupée par une espèce au sein d'un écosystème. Elle se caractérise par de nombreux paramètres qui peuvent varier en fonction du temps, notamment :

- les sources de nourrissage
- les différents possibilités d'habitat avec ou sans possibilités de reproduction
- les relations qui existent entre les individus de cette espèce et ceux des autres espèces.

Ainsi en modifiant certains facteurs, on limite ou on augmente le nombre d'individus de l'espèce.

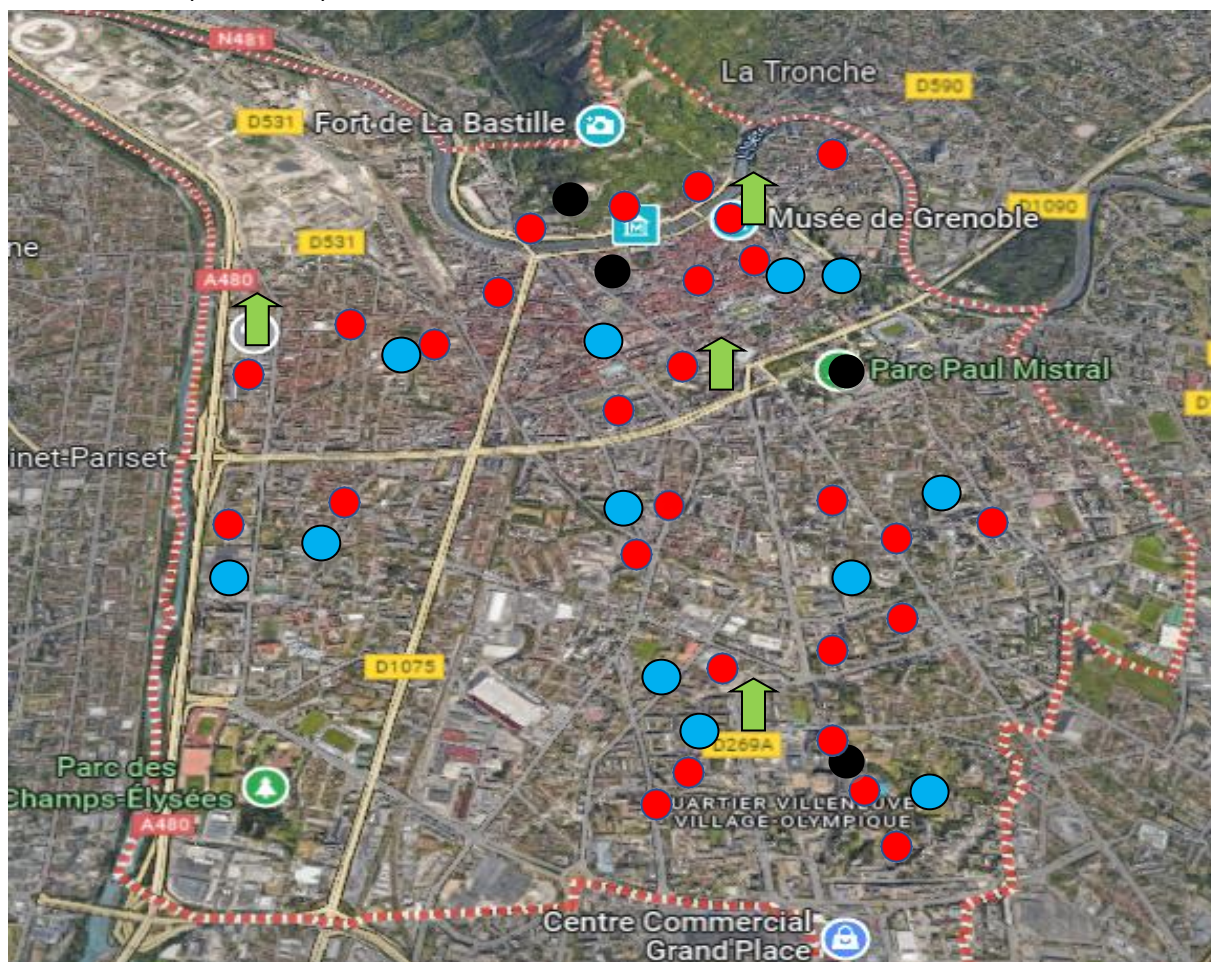
6- Risque sanitaire

Depuis plusieurs décennies, il est fait état de maladies dans serait porteur le pigeon, justifiant ainsi les captures à but de mort. Les pigeons, comme tous les animaux peuvent transmettre des pathologies comme des mycoses ou autres parasites. Mais comme l'explique le professeur Gasparini, le risque de transmission de maladies graves est particulièrement limité. Néanmoins, pour des personnes immuno-dépressives, et même en général pour toute personne, il n'est pas conseillé de respirer des poussières de fientes, ni bien sûr d'en absorber.

Une ville attractive pour certains oiseaux

La ville de Grenoble s'étend sur de 18 km² et compte 160 000 habitants. Elle est structurée en 6 secteurs comprenant chacun plusieurs quartiers. Pour les besoins de l'étude et en tenant compte de nos observations, nous avons subdivisé ces secteurs en zones comprenant les principaux sites de présence de certaines espèces.

- Zone de présence importante de pigeons
- Zone de présence importante de corvidés
- Zone de présence importante de moineaux



La ville est attractive pour ces oiseaux pour plusieurs raisons :

- une hydrographie favorable avec la proximité de l'Isère et le Drac
- une configuration en « cuvette »
- une occupation des sols alternant des zones urbanisées (58,2 %), zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication (29,1 %), espaces verts artificialisés, non agricoles (5,6 %), eaux continentales (3,8 %), forêts (3,3 %) (Source Wikipédia)
- une urbanisation diversifiée et constituée :
 - de bâtisses anciennes dans le centre historique mêlées à quelques constructions plus récentes avec des ruelles étroites et de nombreux rebords et recoins pour le perchage
 - de petites places avec un ou plusieurs platanes permettant le perchage et la nidification de différentes espèces d'oiseaux
 - de Cours et de grandes places où s'organisent des marchés, d'espaces arborés
- une présence historique de pigeons avec un pigeonnier militaire à la Tour de l'Isle

Ainsi, différentes espèces d'oiseaux, dont les pigeons, les corvidés et les moineaux y trouvent tout à la fois des habitats, mais aussi de l'eau et la possibilité de trouver à proximité de la nourriture dans les différentes zones agricoles environnantes. Enfin, un certain nombre d'habitants peuvent aussi apporter de la nourriture, entre autres aux pigeons.

Résultats et Analyse

A. Présence des pigeons bisets et autres oiseaux

1 – Tableau récapitulatif des pigeons bisets et autres oiseaux

Les chiffres correspondent à une évaluation. Nous ne pouvons prétendre à un résultat plus précis au vu des conditions d'observations, car il ne s'agit pas de comptages simultanés. La Ville compte environ 800 rues et places, nous en avons couvert les deux tiers. Dans un document Excel en annexe, nous avons recensé environ 350 sites couvrant une ou plusieurs rues.

	Nombre de corvidés	Nombre de pigeons bisets observés	
		Observation basse	Observation maximale
A – Secteur 1	50 à 80	400	1000
B – Secteur 2	50 à 80	900	2000
C – Secteur 3	30 à 50	150	300
D – Secteur 4	30 à 50	100	250
E – Secteur 5	60 à 80	400	600
F – Secteur 6	40 à 80	500	1200

Ces chiffres ne sont pas additionnables au vu de tous les mouvements des pigeons effectués dans un périmètre aussi réduit et avec des offres de nourrissage et d'habitat aussi importants.

2 - Nombre de pigeons

Le calcul du nombre de pigeons ne résulte pas d'une simple addition des comptages effectués. En effet, la présence des pigeons est inégale selon les moments de la journée. Les variations de présence peuvent varier de 1 à 3, suivant le départ des oiseaux à la recherche de nourriture ou d'un habitat. De plus, les pigeons vont et viennent d'un site à un autre. **Une pondération a donc été appliquée en fonction des minima et maxima recensés, soit entre 2 500 à 4 500 individus.**

Tenant compte de la fourchette haute du nombre de pigeons comptés, d'éventuels sites non observés, ainsi que de l'évolution de la présence de pigeons selon les heures, nous estimons que **Grenoble compte autour de 4 000 pigeons.**

Pour une ville comme Grenoble, le nombre de pigeons se situe dans la moyenne des villes de même dimension avec :

- environ 1 pigeon pour 50 habitants (rapporté à l'ensemble des habitants de la ville).

Par contre, ce chiffre global ne doit pas gommer le fait que dans certains Secteurs comme le Centre historique, on compte :

- 1 pigeon pour 20 habitants, ce qui correspond alors à un nombre très important d'oiseaux.

L'état sanitaire des pigeons observés sur la ville est satisfaisant. Globalement, les pigeons sont bien gras, le plumage luisant, et les pattes sont en bon état.

3 – Nombre de corvidés et autres oiseaux

Les chiffres présentés ci-dessous correspondent à des évaluations :

- ✓ **Corvidés : entre 250 et 400**

Dans la majorité des cas, les corvidés ont été observés durant leurs vols, entre autres, de la Bastille au Centre-ville. Il était donc difficile d'identifier le type de corvidés. De plus, ils ont été observés au sol par petits groupes sur des sites de nourrissage en train de manger à proximité et en bonne entente avec les pigeons.

- ✓ **Moineaux** : plusieurs centaines sur l'ensemble de la Ville avec souvent des regroupements de plus de 20 individus

4 - Répartition spatiale des oiseaux

Cette notion de répartition spatiale est importante, surtout lorsque l'on étudie de manière pointilliste la présence des oiseaux sur la ville.

Répartition des pigeons

Sur l'ensemble de la commune, il n'y a pas de répartition spatiale homogène des pigeons. La présence de ces oiseaux est surtout importante :

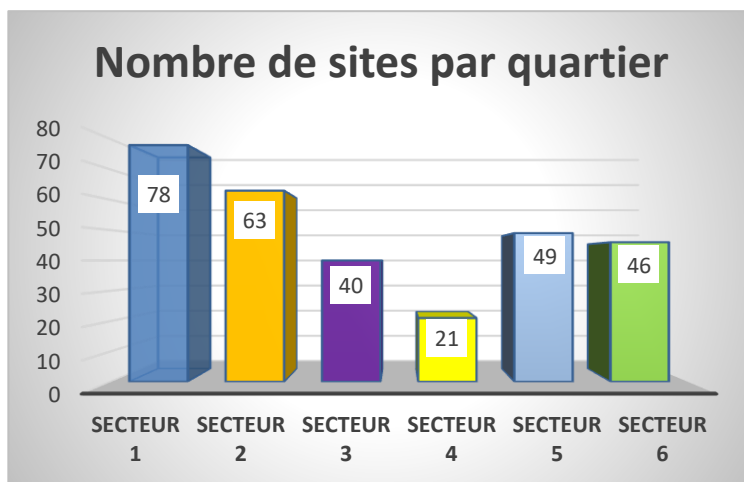
- ✓ **dans certaines zones de secteurs avec un habitat collectif comme autour de la Galerie d'Arlequin ou de la rue Claude Kogan et d'autres cités.** Les oiseaux restent fixés, en groupes importants, nuit et jour.
- ✓ **dans certaines parties du Centre historique et autour de l'église Saint Bruno,** sachant que de nombreux pigeons y trouvent nourriture et habitat.
- ✓ à certains endroits dans des **parcs et places**, les pigeons peuvent se regrouper en fonction d'un nourrissage quotidien et/ou d'un habitat disponible.
- ✓ dans et autour des quatre pigeonniers de la Ville.

Ailleurs, dans les quartiers pavillonnaires, zones d'activités, **la présence des pigeons bisets est soit diffuse, soit non significative.**

A partir de nos observations de terrain sur les 6 secteurs nous avons identifié **environ 300 sites de présence de pigeons.**

Sur l'ensemble de ces sites, selon les moments de la journée, environ :

- **Plus de 35 sites connaissent une présence de 50 à plus de 100 pigeons**, dont 2 avec plus de 250 volatiles
- **Environ 60 autres sites accueillent entre 20 et 50 pigeons**
- Environ 80 sites accueillent entre 10 et 20 pigeons
- Plus d'une centaine de sites comptent moins de 10 pigeons présents
- Enfin, **les 4 pigeonniers accueillent environ 350 pigeons**



Répartition des corvidés

La présence des corvidés en groupes plus ou moins importants est surtout observée :

- dans et à proximité des parcs, squares ou rues avec de grands arbres
- entre la Bastille et le Centre-ville par des envolées
- à proximité de sites de nourrissage aux côtés des pigeons.

Répartition des moineaux

Nous avons une expertise limitée dans la connaissance des moineaux. Nous ne pouvons ici que livrer nos observations de terrain, observations visuelles et écoute des chants.

- Tout comme les pigeons, leur présence est inégale selon les moments de la journée
- Présence au sol dans les squares
- Présence de groupes de 5 à plus de 20 moineaux, entre autres, dans les quartiers Village Olympique, Capuche, Eaux Claires ou encore Centre-Ville

Ces oiseaux connaissent un déclin inquiétant en nombre au niveau national. Il nous semble intéressant de mettre en avant le fait que la ville de Grenoble soit peut-être un lieu d'accueil favorable pour ces oiseaux. A faire confirmer par des ornithologues spécialistes de ces oiseaux.

5 – Nourrissage des oiseaux

Le bol alimentaire journalier pour un pigeon est de l'ordre de 30g. Pour l'ensemble des pigeons de la ville, la quantité de nourriture quotidienne nécessaire est de l'ordre de 100 à 120 Kg.

Les ressources alimentaires des pigeons peuvent se répartir en deux groupes provenant :

de l'intérieur de la ville et composées :

- ✓ de graines, pain et restes alimentaires distribués par des nourrisseurs réguliers ou non
- ✓ de récupération de déchets au sol laissés par les habitants
- ✓ de zones végétalisées importantes sur la ville
- ✓ de la nourriture données dans les quatre pigeonnières

de l'extérieur de la ville et composées :

- ✓ de graines récupérées dans les zones agricoles environnantes

1- Le nourrissage compassionnel

Lors de nos observations, il a été souvent difficile de faire la part entre des distributions de pain et de restes alimentaires volontairement donnés aux oiseaux et des jets de déchets par négligence et manque de civisme. Les chiffres avancés ici correspondent à ce que nous avons vu durant l'étude et n'ont pas pour objet d'être exhaustifs.

Une certitude : de très nombreux nourrisseurs difficilement quantifiables donnent un bol alimentaire conséquent sur la ville.

Sur les 300 sites avec présence de pigeons, plus de 30% sont impactés par le nourrissage compassionnel. Auxquels il faut ajouter des nourrissages épisodiques, car cette présence d'oiseaux génère une compassion d'habitants considérant que les pigeons sont affamés et qu'il est nécessaire de leur donner de la nourriture.

La grande majorité des sites concentrant plus de 50 pigeons bénéficient de nourrissages.

Quartier	Nbre sites présence	Bol alimentaire
Secteur 1	78	15
Secteur 2	63	35
Secteur 3	40	10
Secteur 4	21	10
Secteur 5	49	15
Secteur 6	46	20
Total	297	105

Ces distributions sont importantes en quantité : plusieurs dizaines de kilos distribués chaque jour, entre autres au Musée de Grenoble, Saint Bruno, rue Claude Kogan, etc...

Cette source d'alimentation, compassionnelle constitue sans aucun doute l'essentiel du bol alimentaire nécessaire aux pigeons de la ville. Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer les déchets et autres salissures dans les rues qui, dans certains secteurs, fournissent en plus un bol alimentaire complémentaire.

6 - Niveau de sédentarisation

Pour les pigeons

Pour évaluer précisément le niveau de sédentarisation des pigeons, nous effectuons des observations le matin très tôt et tard le soir. **Lorsque les oiseaux sont là, il est possible d'en déduire un niveau de sédentarisation (un habitat).**

Nos observations ayant lieu dans l'espace public, nous ne pouvons évaluer plus précisément la présence ou non des pigeons dans les arrière-cours et toitures. Il en est ainsi du Centre-ville où le chiffre de 16 sites d'habitat correspond à ce que nous avons vu. La connaissance du terrain amènera sans doute à réévaluer ces chiffres. Car c'est en questionnant des riverains que nous obtenons le plus d'informations.

Quartier	Nbre sites présence	Habitat
Secteur 1	78	4
Secteur 2	63	16
Secteur 3	40	2
Secteur 4	21	3
Secteur 5	49	5
Secteur 6	46	10
Total	297	40

C'est pourquoi les chiffres présentés ici sont à prendre comme des indicateurs :

- Forte sédentarisation en plus ou moins grands regroupements dans le Centre historique, autour du Cours Berriat et de Saint Bruno. L'architecture des bâtiments publics et privés permet tout à la fois des perchages en groupes ou en couples nidifiant.
- Sédentarisation en groupe dans des bâtis laissés à l'abandon et devenus « des pigeonniers de faits ».
- Sédentarisation souvent en petits nombre d'individus sur des balcons et rebords de façades dans des cités à proximité de source de nourrissage.

Le soir venu, nous avons pu observer des envolées de pigeons quittant la Ville en groupes pour se diriger vers Meylan ou aller vers le Sud.

Au stade de nos connaissances des pigeons sur Grenoble nous estimons le niveau de sédentarisation des pigeons à plus de 50%.

Pour les corvidés

Ces oiseaux peuvent se répartir en deux groupes :

- ceux qui demeurent sur les arbres hauts au sein des espaces verts de la ville.
- ceux qui viennent manger en ville et rejoignent une corbeautière à l'extérieur de la ville le soir.

B. Nuisances constatées

La présence d'oiseaux dans les villes peut générer un certain nombre de nuisances dues à :

- ✓ des traces de fientes sur les façades des bâtiments
- ✓ des roucoulements ou chants pouvant réveiller des personnes au lever du jour
- ✓ des nuisances olfactives
- ✓ des angoisses phobiques liées à la présence d'oiseaux
- ✓ la crainte de maladies transmises par les pigeons aux êtres humains (en annexe, nous présentons l'étude scientifique publiée sur le sujet qui montre qu'il n'existe pas de cas avéré de transmission due à ces oiseaux)

A Grenoble, trois de ces nuisances nous sont principalement signalées :

- ✓ les déjections de pigeons sur les rebords de façades, sur les balcons et au sol
- ✓ des roucoulements et croassements, le soir et la nuit
- ✓ même si elles sont minoritaires, les nuisances olfactives sont réelles surtout l'été, entre autres dans les arrière-cours

1-Des nuisances importantes limitées à certains sites

Ces nuisances ne sont pas de même importance sur l'ensemble de la ville. Elles se limitent à certains endroits et sur certains sites de présence, comme le montre le tableau ci-dessous :

Quartier	Nbre sites présence	Nuisances Avérées	Nuisances Modérées	Sans Nuisances	Bol alimentaire	Habitat
Secteur 1	78	6	8	64	15	4
Secteur 2	63	8	13	42	35	16
Secteur 3	40	3	4	33	10	2
Secteur 4	21	3	5	13	10	3
Secteur 5	49	1	7	41	15	5
Secteur 6	46	9	6	31	20	10
Total	297	30	43	224	105	40

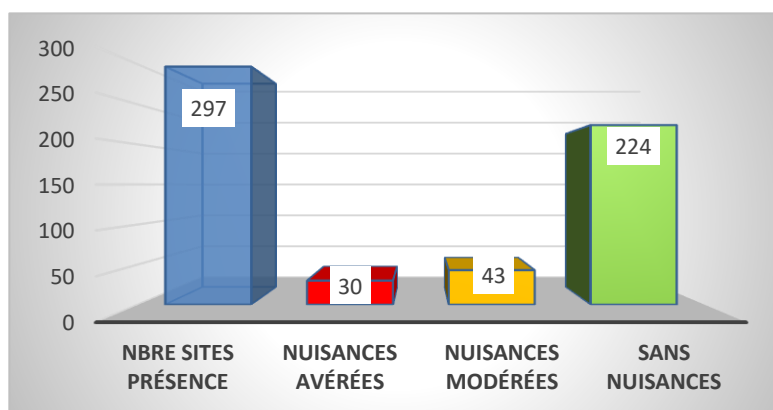
Nous avons fait le choix d'établir deux niveaux de nuisances :

- celles avérées, correspondant à des signalements avec des traces de fientes en même temps qu'une présence massive d'oiseaux, entre autres dans des espaces personnels ;
- celles modérées étant des nuisances de moindre importance, mais constitutives d'une gêne pour certains riverains.

Conscients qu'il s'agit là d'un choix méthodologique sujet à contestation, dans notre analyse nous faisons référence à ces nuisances dans leur totalité.

Ainsi :

- ✓ **75% des sites de présence de pigeons (224) sont sans nuisances**
- ✓ 25% des sites de présence (73) connaissent des nuisances



- ✓ Sur près de 50% des sites avec des nuisances, des nourrissages ont lieu
- ✓ 70% des sites identifiés comme habitat pour les pigeons sont source de nuisances
- ✓ Enfin 65% des pigeons de la ville fréquentent au moins ponctuellement des sites de nuisances

Nous avons ainsi identifié plus de 70 sites sur lesquels des actions seraient à mener afin de réduire les nuisances.

2- Des nuisances modérées au vu de certains regroupements

Paradoxalement, la présence parfois massive de pigeons dans certains quartiers, entre d'autres d'habitat collectifs, ne génère finalement que des nuisances très modérées aux yeux de nombreux habitants interrogés. En effet, l'architecture de ces bâtiments collectifs, avec la présence de rebords sur les façades, autres que sur les fenêtres et balcons, et les choix urbanistiques, qui ont favorisé l'implantation des immeubles au milieu de terrains engazonnés, sont deux facteurs de limitation des nuisances pour les habitants. Ainsi, les oiseaux se perchent prioritairement sur les corniches et leurs fientes tombent directement dans la terre.

3- Une grande diversité de situations

Le ressenti des nuisances est différent selon leurs localisations dans l'espace public ou privé.

Ainsi :

- ✓ 14% des sites avec nuisances sont dans l'espace public et des emprises de la Ville
- ✓ 53% touchent tout à la fois des bâtis publics et de particuliers
- ✓ 33% chez des bailleurs et copropriétés

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances	Espace public ou privé
	Mini	Maxi	Sol	Perchés				
Secteur 1								
Zone au Nord du Cour Berriat								
Rue Anthoard	10	20	X	X	X		AVERE	Privé
Passage Anthoard	20	30		X			AVERE	Privé
Rue Aimé Beréy	0	5		X			MOD	Privé
Zone autour de Saint Bruno								
Ilot autour de l'Eglise St-Bruno								
Cours Berriat, passage du marché à la rue Michelet	10	25	X	X			MOD	Privé
Rue Michelet	10	15		X	X	X	MOD	Privé
Eglise Saint-Bruno	10	250	X	X		X	MOD	Public
Rue Gérin	10	50	X				AVERE	Privé
Rue Commandant Debelle	2	5		X			MOD	Privé
Cours Berriat (près du 103/114)	10	25		X			AVERE	Public/Privé
Ilot autour du Parc de Marliave								
Parc de Marliave	20	75		X			MOD	Public
Rue Buffon	5	10		X			MOD	Privé
Zone autour du Parc P Valérien Perrin								
Rue Pierre Termier Monoprix	5	15	X	X		X	MOD	Privé
Zone autour du pigeonier								
Rue des Arts et Métiers	5	20	X	X			AVERE	Privé
Rue Gustave Eiffel	5	30	X	X		X	AVERE	Public/Privé
Secteur 2								
Centre ville Notre Dame								
Ilot autour du Musée de Grenoble								
Rue Abel Servien	10	30	X	X	X	X	MOD	Privé
Rue Chenoise	10	15		X			MOD	Privé
Ilot autour du Musée de l'Ancien Evêché								
Rue des Minimes	80	100	X	X	X	X	MOD	Public/Privé
Rues Très Cloîtres et de l'Alma	30	40	X	X		X	MOD	Public/Privé
Place Edmond Arnaud / Rue Sainte Ursule	30	50	X	X		X	MOD	Public/Privé
Ilot autour de la Place Sainte Claire								
Square entre rues Sainte Claire et Votaire	20	60	X	X	X	X	AVERE	Public
Ilot autour du Jardin de la Ville								
Alentours de la Rue de Belgrade	10	20	X			X	MOD	Public/Privé
Collégiale Saint André	20	50		X	X		MOD	Public
Ilot autour de l'église Saint Louis								
Place Grenette	10	40	X	X		X	AVERE	Public
Rues de Miribel et Bressieux	25	40	X	X		X	AVERE	Public/Privé
Ilot autour de la Place du Docteur Martin								
Place Docteur Martin	20	45	X	X		X	MOD	Public/Privé
Zone Ile Verte								
Rue de la Magnanerie	120	150	X	X	X	X	AVERE	Privé
Zone Saint Laurent-Bastille								
Rue André Chevallier	20	70	X	X	X	X	AVERE	Public/Privé
Quai Perrière	30	120	X	X	X	X	MOD	Public/Privé
Porte de France	0	10		X			AVERE	Public

Zone Championnet									
Ilot Nord autour de la rue Mazet									
Ilot Sud autour de la rue Thiers									
Chemin Jésus	2	5	X	X				MOD	Privé
Rue Thiers	5	10	X	X				MOD	Privé
Place Championnet	10	30	X	X	X	X		AVERE	Privé
Zone de Bonne									
Rue 4ème Régiment de Génie immeubles	10	50	X	X		X		MOD	Public/Privé
Centre commercial de la Caserne	5	30	X	X	X			AVERE	Public/Privé
Zone du Jardin des Plantes									
Rue Hébert	10	50	X	X				MOD	Public/Privé
Secteur 3									
Quartier Mistral									
Ilot autour du Stade Lesdiguières									
HLM à l'angle de l'avenue Paul Verlaine / Cours de la Libération	3	15	X	X		X		MOD	Public/Privé
Commerces Angle Cours de la libération / Rue Jean Vaujany	1	2		X				MOD	Public/Privé
Ilot de la Cité Paul Mistral									
Au niveau du Bâtiment en L	10	25	X	X	X	X		AVERE	Public/Privé
Quartier des eaux claires									
Ilot autour du Lycée Polyvalent Vaucanson									
Terrain de sport du Lycée Polyvalent Vaucanson	2	10		X				AVERE	Public
Logements sociales de l'avenue Vaucanson / allée du Lys Rouge	10	60		X	X	X		AVERE	Public/Privé
Ilot autour du Lycée Les Eaux Claires									
Cour intérieure d'immeubles (angle rue Marbeuf)	2	5	X					MOD	Privé
Square Rue Charles Péguy	20	25	X					MOD	Public
Rue Marbeuf (proche bd Joseph Vallier)	2	5		X				MOD	Privé
Secteur 4									
Quartier de la Capuche									
Ilot Nord									
Rue Elisée Chatin	5	10	X	X				MOD	Privé
Rue de Chamrousse	10	50	X	X		X		AVERE	Privé
Rue Bergson	10	30	X	X		X		AVERE	Privé
Rue Montesquieu	5	10		X				MOD	Privé
Rue Docteur Bordier RPA	5	10	X	X	X	X		MOD	Public
Angle Rues Eugène Sue /Stalingrad	10	20		X	X	X		MOD	Privé
Autour rue Alfred de Vigny									
Rue Lt Chabal RPA	5	10	X	X		X		MOD	Public
Rue Lt Chabal Résidences	20	30	X	X	X	X		AVERE	Public/Privé
Secteur 5									
Zone au Sud du Parc Mistral									
Ilot proche du Parc Misral									
Ilot autour de Bajaière									
Eglise Sain François de Sales	5	20		X	X	X		MOD	Public
Rue du 140ème RIA	20	50	X	X				MOD	Public/Privé
Rue Émile Romanet	10	30	X	X				MOD	Privé
Zone à l'Est du Parc Mistral									
Ilot autour de la rue Claude Genin									
Ilot autour de la rue Condé									
Rue Elie Cartan	10	20	X	X	X	X		MOD	Public/Privé
Quartier Teisseire									
Rue Léon Jouhaux	20	30	X	X	X	X		MOD	Public/Privé
Rue Albert Ravanat	10	20	X	X		X		MOD	Public/Privé
Rues de Kaunas/ G de Maneer	20	80	X	X	X	X		AVERE	Public/Privé
Rue G.Leonnelier	20	30	X	X	X	X		MOD	Public/Privé

Secteur 6								
Zone Ouest du Secteur								
Ilot Village Olimpique								
Tunnel Aimé Pupin	20	50	X	X	X	X	AVERE	Public/Privé
Rue Claude Kogan	30	120	X	X			MOD	Public/Privé
Place Lionel Terray	20	50	X	X	X	X	MOD	Public/Privé
Placette Prémol	20	50	X	X		X	MOD	Public/Privé
Autour Leconte de Lisle								
Zone Est du Secteur								
Ilot autour du Parc Jean Verlhac								
Galerie de l'Arlequin	30	100	X	X	X	X	AVERE	Public/Privé
Place du Marché	30	100	X	X	X	X	AVERE	Public/Privé
Galerie des Baladins	20	50		X	X	X	AVERE	Public/Privé
Galerie Constantine	5	30	X	X	X	X	AVERE	Public/Privé
Allée des Balcons	20	40	X	X		X	MOD	Public/Privé
Place des Géants Asso habitants	20	30	X	X	X	X	AVERE	Public/Privé
Ilot autour du square La Bruyère								
Avenue Malherbe	10	20	X	X		X	AVERE	Public/Privé
Place Louis Juvet	10	20	X	X		X	AVERE	Public/Privé
Place Charles Dullin	5	10	X	X		X	AVERE	Public/Privé
Rue Gérard Philippe	5	20	X	X		X	MOD	Public/Privé
Rue Turgot	5	15	X	X		X	MOD	Public/Privé

La Mairie n'est donc pas la seule concernée par la problématique des pigeons, ni la seule en responsabilité.

A ce sujet, l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental stipule qu'il est « *interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en **tous lieux publics** pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons (...)* ». Mais il est aussi précisé que « *la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.* ». Et cet article énonce que « *Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance (...)* »

Il n'est donc pas possible de renvoyer à la Mairie seule, la responsabilité des nuisances causées par la présence de pigeons. **L'efficacité des préconisations faites ci-après dépend de la prise en compte des nuisances par le ou les propriétaires des lieux impactés.**

4- Un nombre limité de signalements

Face à ces nuisances, le nombre de plaintes remontées en Mairie est très limité : **environ une vingtaine de signalements par an**. Cela s'explique probablement par le fait que les nuisances se situent principalement dans des zones d'habitat :

- dont une grande partie de la population, d'origine étrangère, est souvent habituée à la présence des pigeons,
- où les habitants disent rencontrer des difficultés plus importantes que les problèmes de pigeons.

C. Actions menées par la Ville et les habitants

1-Moyens répulsifs sur du bâti ancien et neuf

Sur le territoire communal, de nombreux moyens répulsifs ont été installés, à l'initiative :

- ✓ de la Mairie, sur la façade de la mairie, les églises, etc...)
- ✓ d'Administrations
- ✓ de sociétés
- ✓ de copropriétés et de particuliers

Les pics constituent la majorité de ces moyens répulsifs et sont pour certains décollés ou ont récupéré des feuilles mortes ou déchets. Des fils tendus et filets sont aussi visibles.

L'installation de ces moyens répulsifs bien posés protège de l'intrusion des pigeons à l'endroit où ils sont posés et réduit les possibilités d'habitat disponibles. Pour autant, ces actions n'étant pas menées en coordination avec les autres acteurs voisins, souvent elles ne font que déplacer la problématique.

2-Captures à but de mort des pigeons

Durant plusieurs années, des captures ont été organisées par la Ville. Ces captures à but de mort ont été arrêtées en 2018.

Notre association AERHO s'est constituée avec l'objectif de convaincre les décideurs d'organiser la gestion des oiseaux en ville en substituant, à ces captures, des mesures respectueuses de l'intégrité des oiseaux. Lors de nos études, nous partons de la réalité de la ville et engageons la discussion avec tous les acteurs locaux impliqués dans cette gestion de l'animal en ville.

2.1 Objectifs et process des captures à but de mort

Objectifs affichés des captures passées

Les objectifs affichés de ces captures étaient :

- la réduction du nombre de pigeons considérés comme étant en trop grand nombre
- la diminution des nuisances

2.2 De l'efficacité ou non des captures ?

A- Ces captures ont-elles permis une diminution de la présence de ces oiseaux ?

Aucun comptage n'ayant été réalisé avant cette étude, il est fait état « d'estimation à la louche » et de ressentis :

- Pour les riverains interrogés, la population de pigeons est « considérée comme stable ». Mais surtout il y a un maintien des nuisances.

De façon plus objective, aux abords des sites de captures, des pigeons en plus ou moins grand nombre sont toujours présents.

B- Pourquoi la population de pigeons ne diminue pas avec des captures ?

Les pigeons ne vivent pas en colonie fermée. En quelques coups d'ailes, ils peuvent passer d'une ville à une autre, changer de groupe selon les rencontres et les opportunités. Pour exemple, les nourrissages sont des moments d'échanges entre différents groupes de pigeons venant de différents endroits. **Ainsi, grâce à leur capacité de communication, lorsque la niche écologique se vide à un endroit, du fait de captures, certains individus peuvent venir la remplir du jour au lendemain.**

Des études scientifiques internationales (de Murton, 1972 à Sol y Senar, 1995) démontrent **l'inutilité de ces captures, et même leurs effets pervers.** Si les captures vident ponctuellement les individus d'un endroit, elles n'agissent pas sur les paramètres de la niche écologique. Le bol alimentaire et l'offre d'habitat demeurent et restent disponibles à d'autres individus de la même espèce ou d'une autre espèce.

La niche se remplit rapidement, en quelques jours ou semaines. En effet, la concurrence pour

l'accès au bol alimentaire est constante. Les dominés, les jeunes, les malades ou les plus âgés, forment le cercle extérieur lors de l'appâtage pour la capture. Les dominants se retrouvent au centre pour manger les graines et se font capturer. Dès le lendemain, les dominés ayant échappé au filet, vont avoir accès au bol alimentaire toujours disponible et vont devenir à leur tour des dominants ! Les dominés des sites alentours, soumis à des individus forts de leur groupe, vont aussi trouver leur avantage dans cette nourriture disponible et par voie de conséquence, vont migrer soit pour la nourriture, soit pour l'habitat laissé vacant par les capturés, soit pour les deux. Ils vont alors avoir la possibilité de connaître une ascension dans l'organisation sociale du groupe.

Une expérience de terrain réalisée par AERHO

Pour vérifier cette affirmation et toujours avec notre souci d'élaborer des analyses objectives, sous le contrôle d'une ville en Île-de-France, nous avons réalisé l'expérience suivante :

Jour 1 : nous capturons plus de 200 pigeons sur 4 endroits différents vidant ainsi la niche écologique des pigeons sur la ville de plus de la moitié. Ces pigeons sont gardés vivants durant 3 jours dans des cages après les avoirs bagués.

Jour 2 , 3 et 4 : nous avons réalisé des comptages sur les sites de captures. Dès le lendemain, la niche écologique était à nouveau quasiment remplie et 2 jours plus tard totalement remplie par des pigeons venus d'ailleurs.

Jour 5 : lors du relâche des 200 oiseaux préalablement capturés,

Jour 6 : nous effectuons des comptages et nous retrouvons le même nombre de pigeons qu'avant la capture, dont une minorité de bagués.

Deux enseignements :

- après capture, remplissage quasi immédiat de la niche écologique
- après relâche, pas de surpopulation mais rééquilibrage immédiat de la niche écologique.

L'exemple du Parc Bordelais

Dans le cadre du Parc Bordelais, nous avons pu vérifier à nouveau cette expérience :

- En aout 2021, nous comptons entre 150 et 400 pigeons, selon les moments de la journée.
- Or au mois d'octobre et jusqu'au 28, environ 90 oiseaux ont été capturés et tués.
- Le 1^{er} novembre, nous réalisons à nouveau des observations dans ce Parc. Nous ne comptons alors que 150 à 200 pigeons.
- Nous revenons le 7 novembre, pour refaire un comptage. Nous comptons alors toujours 150 pigeons au minimum, mais nous dépassons les 300 en période haute.

Le groupe s'est reconstitué en quelques jours. Là encore, il apparait clairement que les captures sont de véritables puits sans fond, les pigeons capturés étant remplacés par des pigeons extérieurs. **Le nombre de pigeons dépend avant tout de l'importance de la niche écologique.**

Dans le cas présent, tant que le bol alimentaire disponible sera aussi important, le regroupement de pigeons se reconstituera quasi immédiatement.

C- Quel bilan dans d'autres villes ayant arrêté les captures ?

L'expérience de villes qui ont arrêté les captures à but de mort depuis des années montre qu'elles ne connaissent pas d'augmentation du nombre pigeons, ni des nuisances :

- ✓ Paris depuis 1995, Fontenay-sous-Bois, Montreuil, etc...

Mais il faut aussi reconnaître qu'en soi l'arrêt des captures ne suffit pas. Car les nuisances demeurent. Seule la mise en œuvre d'autres actions permet de réduire les nuisances.

Conclusion

Au-delà même de l'inefficacité quantitative ici démontrée et de l'échec concernant la diminution des nuisances, une question éthique est posée : **comment se prévaloir de préserver la biodiversité et réaliser des destructions massives et régulières de certains animaux ?**

3- Le fonctionnement des pigeonniers

Afin de tirer le bilan de fonctionnement des 4 pigeonniers de la Ville, différents paramètres sont à prendre en compte. En France, quel que soit le constructeur, les pigeonniers, au niveau de l'habitable, sont très proches. Partant d'une expérience de 18 années de maintenance de ces différents modèles et des bilans d'activités tirés sur plus de 50 pigeonniers, nous considérons que :

- ✓ les différences techniques entre ces habitacles n'ont pas d'impact majeur sur leur fonctionnement,
- ✓ la capacité de regroupement tient tout à la fois au lieu d'implantation et à la qualité de la maintenance.

La gestion à l'intérieur des pigeonniers varie selon les différents marchés :

- Avec ou sans distribution de graines
- Retrait des œufs : total ou partiel
- Au niveau du nettoyage
- Au niveau des suivis statistiques et sanitaires
- Au niveau de la fréquence de passage hebdomadaire ou bimensuel

3.1 Informations générales sur les pigeonniers de Grenoble

Les pigeonniers de la Ville ont été installés en 2016 et se situent :

- Square des Fusillés
- Parc de l'Île Verte
- Parc Hoche
- Square Le Notre

Les pigeonniers ont été construits et installés par la SACPA. Leur capacité d'accueil est de l'ordre de la centaine de cases par pigeonier permettant d'accueillir une centaine de pigeons. Le financement de ces pigeonniers a été réalisé dans le cadre du budget participatif où il est prévu ainsi de rémunérer la maintenance réalisée par le prestataire à hauteur de 5% de la somme investie, soit actuellement 4 500 €/an pour les 4 pigeonniers. Pour comparaison, les prix actuels du marché évoluent entre 3 000 et 4 000 € par an pour un pigeonier.

L'association Causa Animalia en assure la maintenance depuis leur installation et passe une fois par semaine en appliquant un protocole de nettoyage, de stérilisation des œufs et pour distribuer des graines.

3.2 La capacité de regroupement du pigeonier

Depuis l'installation des premiers pigeonniers en France, la communication autour de ces mobiliers tourne autour de l'idée qu'ils seraient des outils permettant à terme de diminuer le nombre de pigeons. Pour cela, ils sont communément appelés les "pigeonniers contraceptifs".

Les conséquences de cette volonté de faire du pigeonier un lieu de stérilisation impose une obligation pour les prestataires de retirer un maximum d'œufs chaque année. Plusieurs centaines d'œufs retirés ou stérilisés correspondraient à plusieurs centaines de pigeons en moins.

Il s'agit là d'une fable. Tous les gestionnaires de pigeonniers savent que plus on retire d'œufs, plus les pigeons pondent de nouveau. Non seulement, on fait de l'élevage intensif, mais cela n'a aucun effet sur les sites extérieurs environnants au pigeonier.

Les chiffres annoncés par les prestataires, dans quelque ville que ce soit, sont difficilement vérifiables, sauf à réaliser des contrôles très réguliers.

Pour juger du bon fonctionnement d'un pigeonier nous préférons utiliser un autre critère : **la capacité de regroupement d'un nombre important de pigeons autour du pigeonier de jour comme de nuit.** Ce critère a l'avantage d'être visible de tous, sans même monter à l'échelle.

La fonction première d'un pigeonnier, mais non la seule, est de **regrouper un nombre important de pigeons**. On peut alors parler de **capacité de regroupement**.

Deux types de capacité de regroupement sont identifiés :

- **Capacité de regroupement de nuit.** Elle s'évalue en comptant les pigeons sortant du pigeonnier au lever du jour. Ces pigeons sont appelés **résidents**.
- **Capacité de regroupement en journée.** Elle s'évalue en comptant les pigeons au sol, sur les arbres environnants, sur le toit et à l'intérieur du pigeonnier. Sont alors mélangés les résidents et les visiteurs (ces derniers ne dorment pas dans le pigeonnier).

Nous avons identifié 4 niveaux de capacité de regroupement :

- Faible capacité de regroupement, de 1 à 20 pigeons ;
- Capacité modérée, de 20 à 50 pigeons ;
- Capacité importante, de 51 à 100 pigeons ;
- Capacité très importante, au-delà de 100 pigeons.

Ainsi, un pigeonnier peut avoir une capacité de regroupement importante le jour et faible la nuit.

En croisant ces deux capacités de regroupement, la nuit et en journée, il est alors possible de mettre en évidence l'activité d'un pigeonnier et d'améliorer éventuellement son fonctionnement.

3.3 Bilan quantitatif

Pour chaque pigeonnier, l'association gestionnaire établit des relevés. Elle nous a fourni un tableau synthétisant l'activité interne des pigeonniers sur plusieurs années (annexe 1). Il comprend des informations intéressantes :

- un doublement d'activité en 2022 en nombre d'œufs pondus
- le choix d'une stérilisation partielle des œufs correspondant à la pratique adoptée en règle générale par les prestataires
- un nombre important de naissances correspondant sans doute à une fréquentation plus grande des pigeonniers avec pour corollaire une mortalité plus importante
- paradoxalement, le pigeonnier du square Le Notre, dont la fréquentation est la plus basse, présente le plus d'œufs pondus

De plus, nous avons réalisé des comptages au pied des pigeonniers lors de l'étude au lever du jour et en journée sur plusieurs jours. Nous avons ainsi pu comptabiliser les « **Résidents** ».

Nombre de pigeons bisets le jour et la nuit

Pigeonnier	Intérieur + toit + sol		Intérieur + toit + sol	
	Lever du jour		Journée	
	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Square des Fusillés	80	100	60	100
Parc de l'Île Verte	70	80	50	80
Parc Hoche	80	100	30	120
Square Le Notre	50	60	30	60

- La nuit, trois pigeonniers ont une capacité de regroupement maximale, seul le pigeonnier au square Le Notre a une fréquentation moindre, mais néanmoins convenable (entre 50 et 60 pigeons).
- Plus de 300 pigeons, soit près de 10% des pigeons de la Ville dorment dans les pigeonniers
- En journée, les capacités de regroupement sont variables et confirment que les pigeons ne peuvent rester fixés à leur pigeonnier et qu'ils ont besoin de voler et de se disperser pour leur organisation sociale. Quoi qu'il en soit, plus de la moitié des pigeons reste dans les pigeonniers, au sol ou dans les arbres proches.

Par expérience, nous savons que dans les pigeonniers, au côté des résidents, viennent plus ou moins régulièrement des « **Visiteurs** ». Pour identifier ces oiseaux, il est possible d'installer des caméras dans la structure et d'effectuer des comptages au moment des nourrissages. Dans le cadre de l'étude, nous n'avons pas pu utiliser ce moyen. Une autre méthode consiste à comptabiliser les quantités de nourriture et de diviser par 30gr correspondant à une ration journalière.

Dans le cadre des pigeonniers de la Ville, il est donné :

- Square des Fusillés	24 Kg
- Parc de l'Île Verte	20 Kg
- Parc Hoche	36 Kg
- Square Le Notre	24 Kg
Total :	104 Kg / semaine soit un bol alimentaire pour plus de 470 pigeons

Il est donc possible d'estimer le nombre de « Visiteurs » dans une fourchette de 100 à 150 volatiles. Ce résultat est intéressant car il démontre l'attractivité des pigeonniers. Il s'explique sans doute par une maintenance régulière et sérieuse.

La dynamique de population dans et autour des pigeonniers est donc positive. Le nombre de pigeons bisets regroupés et régulés est significatif.

Ces pigeonniers donnent une image positive des pigeons en tant qu'animal faisant partie intégrante de la biodiversité. Ils s'apparentent aux nichoirs et perchoirs installés pour d'autres espèces d'oiseaux dans les squares. Ces mobiliers urbains sont totalement intégrés dans le paysage et ne sont sources d'aucunes nuisances, ni tensions. Il est à noter la propreté dans les aires autour des pigeonniers.

3.4 Un impact limité sur la dynamique des pigeons aux environs du pigeonnier

Là encore, il faut en finir avec les illusions qui donneraient aux pigeonniers le rôle de regrouper les pigeons des sites environnants sans intervention sur ces sites. **Les seuls à avoir le pouvoir de regrouper des pigeons à un endroit sont les nourrisseurs.** L'implantation du pigeonnier n'a pas d'impact à plus de 50 mètres sur les sites existant aux alentours. Le cas du pigeonnier au square Le Notre montre bien que les pigeons même bien nourris dans un pigeonnier, vont préférer pour un grand nombre aller chercher leur nourriture et habitat à moins de 200 m sur la Place Allende ou avenue Malherbe.

3.5 Un impact fort d'une gestion associative

En France, la plupart des maintenances de pigeonniers est assurée par des entreprises. En effet, peu d'associations sont candidates pour réaliser ce travail et les villes ont souvent peu de relations avec des protecteurs. Le choix de la Ville de concéder à une association, Causa Animalia présente plusieurs avantages :

- La garantie d'un investissement fort en matière de respect des oiseaux
- L'implication et la responsabilisation de l'association gestionnaire des pigeonniers
- Des actions plus larges que celles fournies par des entreprises : récupération d'oiseaux blessés dans et autour des pigeonniers, mais aussi à la demande d'habitants. Et aussi les soins apportés à ces animaux avec des familles d'accueil
- Des liens possibles avec des nourrisseurs et des habitants respectueux de la Nature

Ce partenariat Ville/ Association nous semble gagnant/gagnant et sera un point fort pour la mise en œuvre de certaines préconisations.

3.6 Valoriser les fonctions qualitatives des pigeonniers

Le niveau d'activité d'un pigeonnier, aussi positif soit-il, ne peut être le seul critère à prendre en compte. **Cette étude doit permettre d'en finir avec l'illusion qu'il serait possible de concentrer tous les pigeons de la ville dans des pigeonniers.** Certes, en premier lieu, un pigeonnier doit fixer une population de pigeons à un endroit précis, à considérer que la gestion de ce pigeonnier convienne aux pigeons. A cette condition, le pigeonnier permet un suivi sanitaire et une régulation relative des oiseaux le fréquentant.

Au-delà du quantitatif, un pigeonnier a d'autres fonctions qualitatives tout aussi importantes :

- Jouer un rôle de médiation auprès des nourrisseurs ;
- Communiquer vers les citoyens ;
- Donner un statut à ce pigeon qui peut être vénéré par certains, mais rejeté par d'autres.

Aujourd'hui, les pigeonniers peuvent devenir des outils emblématiques, utilisés pour montrer aux citoyens la volonté de la Ville de gérer les populations de pigeons de façon éthique. L'impact qualitatif des pigeonniers est important et contribue à donner une image positive de la nature en ville. En cela, le pigeonnier est un outil tout à la fois d'information, de médiation et de pédagogie.

D – Relation hommes / animaux

Le territoire communal est constitué :

- d'un centre-ville avec de nombreux bâtiments anciens,
- de quartiers urbanisés avec de nombreux bâtiments et des cités
- de quartiers pavillonnaires avec quelques bâtiments, voire des cités
- de zones d'activités

C'est dans la partie la plus urbanisée et dans certains habitats collectifs que l'on observe la présence la plus importante de pigeons et les nuisances les plus fortes.

Source de tensions entre :

- **d'un côté de nombreux habitants développant une réelle empathie pour les oiseaux et entre autres les pigeons ;**
- **de l'autre côté des habitants subissant les nuisances liées à cette présence.**

Les habitants, lors de nos entretiens plus ou moins formels, font souvent état de la chance de vivre dans une ville avec des espaces verts et la présence de la nature. Mais ils ne veulent pas subir des nuisances liées à cette présence. Le rapport des habitants avec cette nature est tout à la fois la recherche de celle-ci et comme souvent la crainte de cette présence. En clair, on voudrait des papillons, mais pas des insectes, on voudrait des mésanges, mais moins de pigeons. En discutant avec des habitants, le sentiment le plus souvent énoncé est « *même s'ils gênent un peu, les pigeons ont aussi le droit de vivre* » ou encore « *il y a plus grave que les pigeons* ». Peu d'habitants souhaitent l'éradication des pigeons. Même parmi les personnes subissant des nuisances.

Ces sentiments contradictoires sont une réalité. Le seuil d'acceptabilité des habitants envers ces oiseaux varie selon les endroits de la ville.



A.E.R.H.O.

Association Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux

Annexe :

Observations terrain par secteur

Printemps / Été / Automne 2022

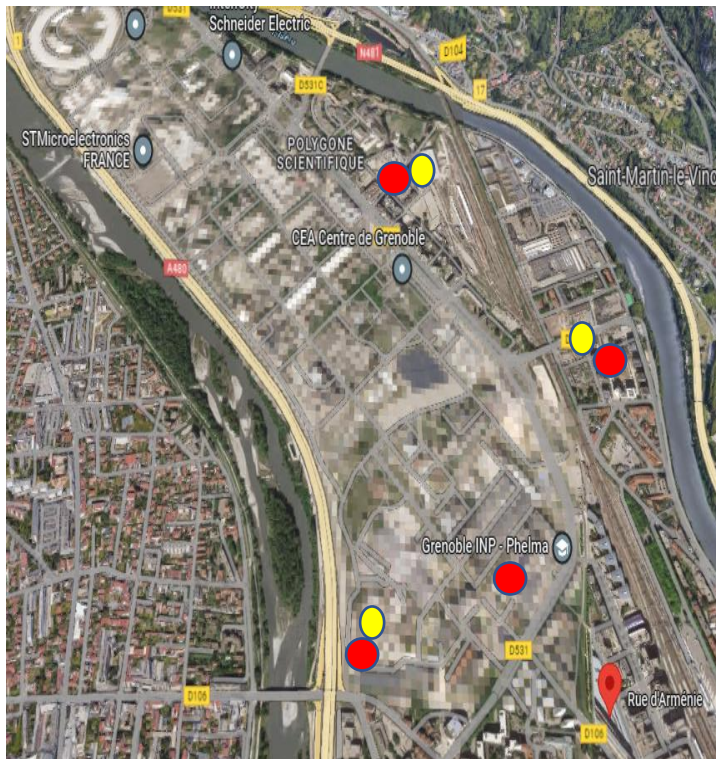
Secteur 1

Le secteur 1, situé au Nord-Ouest de la Ville, regroupe les quartiers : Berriat - Saint-Bruno - Europole - Centre-Gare - Arago - Eaux-Clares Nord - Jean Macé - Martyrs - Presqu'île

Zone autour d'Europole

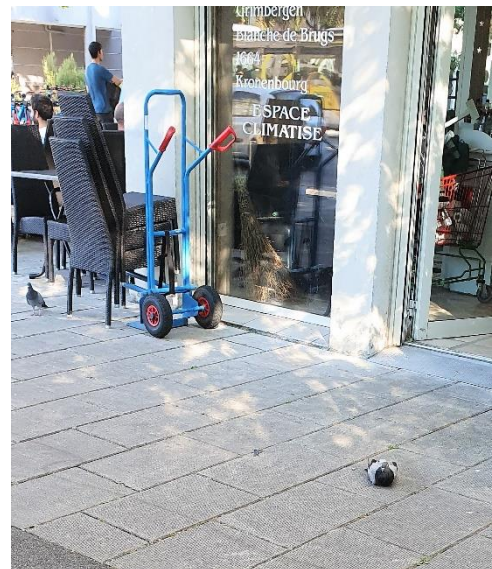
Cette zone passe par la rue du Vercors, la Place Firmin Gautier, remonte la rue Villard de Lans, longe l'Isère jusqu'à la pointe de la presqu'île.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Secteur 1							
Zone autour de Europole							
Place Justice Gare	5	20	X				SN
Rue Félix Esclangon	2	5	X				SN
53 Rue Pierre Semard	5	10	X				SN
55 avenue Doyen L.Weil	0	10	X				SN
Rue d'Arménie	2	5	X				SN
Rue des Martyrs	0	2	X				SN
Rues de Vassieux/Aimé Requet	2	10	X	X			SN
Digues de l'Isère	0	2	X				SN
Rue des Berges/ Pont d'Oxford	0	2	X				SN
Rue Winston Churchill	0	5	X				SN
Rue Henri Tarze	0	2	X				SN
Cité Macé	2	5	X	X			SN
Quai Louis Merlin	0	2	X				SN



La relation apaisée avec l'homme est à certains endroits telle que les oiseaux demeurent tranquillement allongés, comme sur la photo, devant la porte d'un restaurant, sans crainte.

La présence des pigeons est peu importante sur l'ensemble de cette zone. Les oiseaux observés vont et viennent, le plus souvent au sol, ramassant paisiblement quelques miettes et autres baies. Quelques corvidés et de nombreux moineaux occupent aussi ce territoire.



Zone autour de la Place de la Gare SNCF

Cette zone passe par la Place de la Gare, longe l'Isère pour rejoindre le Cours Jean Jaurès et remonter les voies de chemins de fer.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Zone autour de la Place de la Gare SNCF							
Place de la Gare SNCF	5	20	X			X	SN
Eglise Sacré Cœur	2	5		X			SN
Rue Emile Gueymard	0	5	X				SN
Square Col Coppler	0	5	X				SN
Place Doyen Gosse	0	10	X			X	SN
Quai Claude Bernard	0	2	X				SN
Rue C.Brenier	2	5	X	X			SN
Place Dudebout	2	5	X				SN
Avenue F.Viallet	5	10	X	X		X	SN
RueS Crépu/ Réal	2	5	X	X			SN
Square R Saran	0	5	X				SN
Rue Denfert Rochereau	0	10	X				SN
Rue des 400 Couverts	2	15		X			SN
Rue Gabriel Péri	2	10	X			X	SN



Présence des pigeons peu importante sur l'ensemble de cette zone. Les oiseaux observés vont et viennent, le plus souvent au sol, ramassant paisiblement quelques miettes. Par contre, il est possible que des pigeons en couple trouvent un habitat dans certaines cours intérieures. Quelques moineaux occupent aussi ce territoire.



Zone au Nord du Cours Berriat

Cette zone remonte par la rue Pierre Sémard à la Gare SNCF, descend la rue du Vercors, longe la Drac et rejoint le Cours Berriat. Au vu des envolées des pigeons, nous avons fait le choix d'indiquer les présences de ces oiseaux dans les deux zones suivantes.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Zone au Nord du Cours Berriat							
Rue D'Alembert	2	5	X	X		X	SN
Rue Anthoard	10	20	X	X	X		AVERE
Passage Anthoard	20	30		X			AVERE
Rue Aimé Beryé	0	10		X			MOD
Rue Henry Debraye	0	5	X				SN
Rue du Vercors	2	10	X				SN
Rue R Thomas	2	20	X	X			SN
Rue Amédée Morel	2	5	X				SN
Rue Diderot	0	5	X				SN
Rue Mayen	5	10	X				SN



La présence de pigeons est diffuse sur cette zone, exceptée rue Anthoard. En effet, aux abords du groupe scolaire, de nombreux moyens répulsifs installés indique la présence passée et peut-être encore présente de nombreux pigeons avec des nuisances.

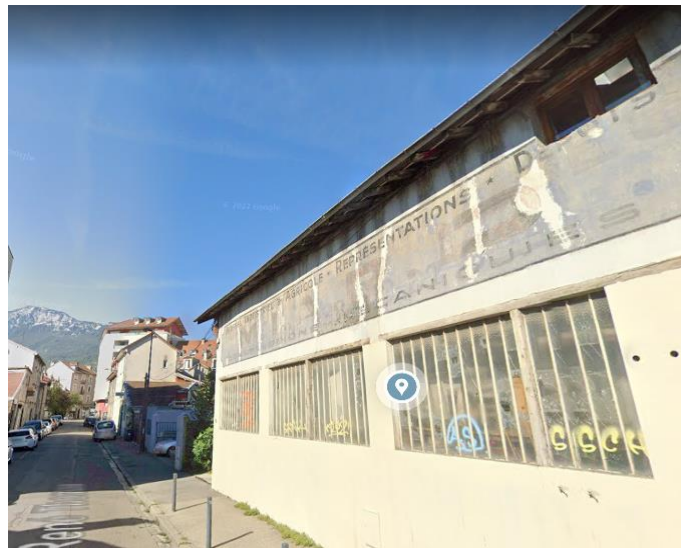


Un peu plus loin, dans le passage Anthoard, les pigeons sont en attente de nourrissage et peuvent nidifier dans les arrière-cours.

De même, dans le bâtiment en attente de destruction, à l'angle de la rue Anthoard, différentes ouvertures permettent d'accueillir un grand nombre de pigeons.



Rue René Thomas, certains pigeons ont trouvé domicile dans la toiture d'un ancien garage avec des fientes le long de la façade et un peu plus loin, d'autres ont du vouloir se percher sur un balcon obligeant l'occupant des lieux à installer un filet.



Cette présence diffuse sur les autres rues peut être l'objet de certaines nuisances comme rue Aimé Bery où une poignée de pigeons perchés au-dessus de balcons peuvent causer des salissures chez les habitants.



Zone autour de Saint Bruno

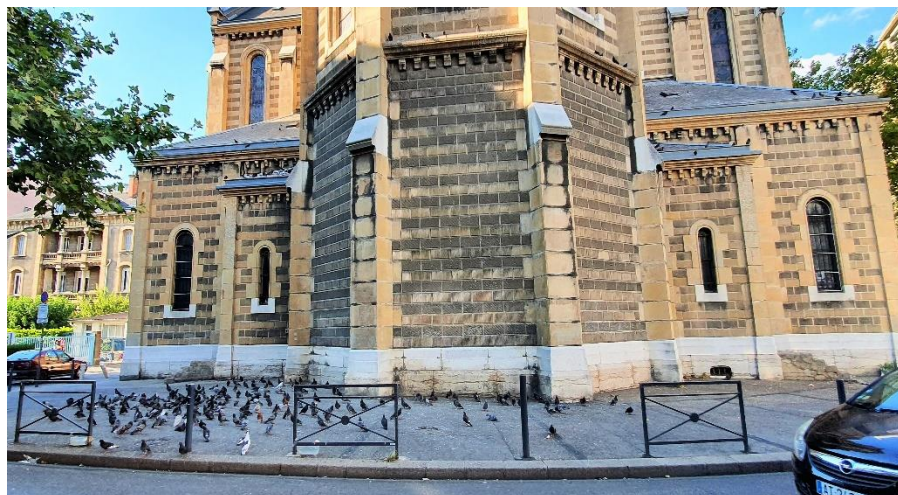
Cette zone passe par le Cours Berriat, descend la rue de Vizille et Kléber, longe la rue N.Chorier pour remonter la rue du Drac.

A- Ilot autour de l'Eglise St-Bruno

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour de l'Eglise St-Bruno							
Cours Berriat, passage du marché à la rue Michelet	10	25	X	X			MOD
Rues Michelet / Vizille Marché	10	25		X	X	X	MOD
Place Saint-Bruno (Marché)	5	15	X	X			SN
Aire de jeux / Square Saint-Bruno	10	80	X			X	SN
Eglise Saint-Bruno (côté parking)	10	250	X	X		X	MOD
EHPAD Saint Bruno	2	5	X	X		X	SN
Rue Nicolas Chorier	5	15	X	X			SN
Rue Abbé Grégoire	10	15					SN
Rue Gérin	10	50	X				AVERE
Rue Commandant Debelle	2	5		X			MOD
Cours Berriat (près du 103/114)	10	25		X			AVERE



Une forte concentration de pigeons est observée tout autour de l'église Saint Bruno, que ce soit devant, avec le marché, dans le square, où les interactions sont notables avec les enfants, ou à l'arrière de l'église, sur le parking, lieu manifeste de nourrissages.

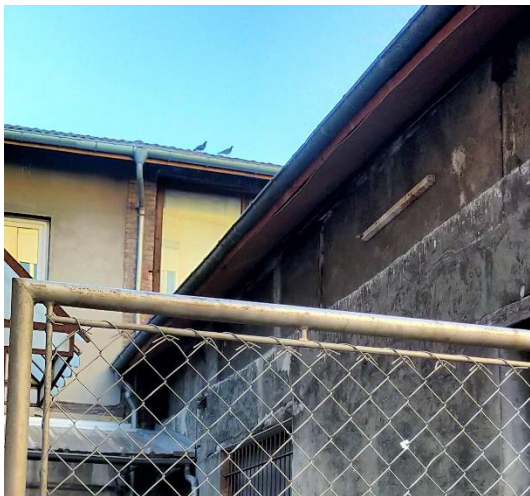




Au niveau du parking, il y a de nombreuses fientes et pigeons au sol. Sur la place du marché, aucune nuisance.



Sur l'aire de jeux / Square il y a un nombre important de pigeons au sol avec des nourrissages. Malgré le nombre important d'oiseaux et des nuisances avérées à certains endroits, la cohabitation avec les passants est plutôt bonne.



Rue Gérin et dans le pâté d'immeubles allant au cours Berriat, un groupement de pigeons a trouvé des lieux de perchage et y nidifient avec des nuisances avérées.



B- Ilot autour du Parc de Marliave

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour du Parc de Marliave							
Parc de Marliave	20	75		X			AVERE
Rue Buffon	5	10		X			MOD
Rue Marx Dormoy	10	20		X	X	X	SN
Chemin des Tournelles	2	5		X			SN
Rue Danton	0	2		X			SN
Rue Mozart	0	2		X			SN

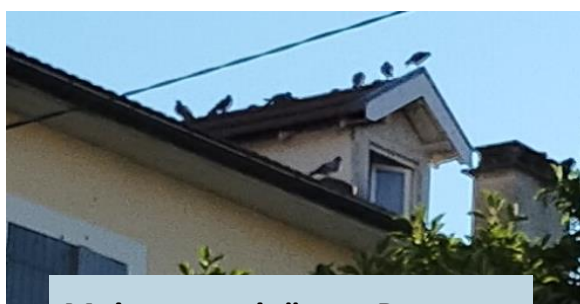


Autour du Parc de Marliave



Aire de jeux du Parc

La maison sise au 43 rue Marx Dormoy sert d'observatoire pour une centaine de pigeons, à certains moments de la journée, probablement en attente d'un nourrissage dans le parc.



Maison contigüe au Parc, vue de la rue Buffon

Les pigeons sont postés jusque dans la rue Buffon sur les toitures, à proximité immédiate du Parc.

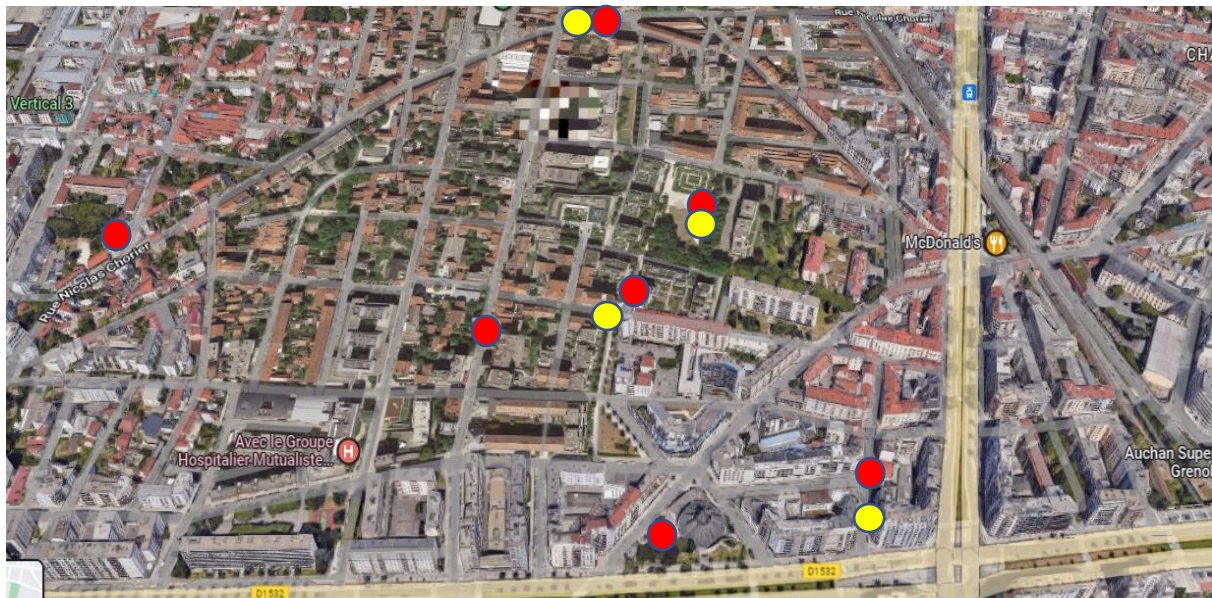


Rue Buffon

Zone autour du Parc Paul Valérien Perrin

Cette zone passe par la rue N.Chorier, descend la rue de Vizille et rejoint le boulevard Joseph Vallier.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Zone autour du Parc Paul Valérien Perrin							
Rue N Chorier	10	20	X	X		X	SN
Parc Paul Valérien	5	15	X				SN
Rue Pierre Termier Monoprix	5	15	X	X		X	MOD
Eglise Saint Jean	0	5	X				SN
Rue Abbé Grégoire	2	5	X				SN
Rue Charrel	5	10	X				SN
Rue Bévière	0	2	X				SN
Rue Docteur Calmette	2	5	X	X			SN



Les pigeons sont en nombre limité dans cette zone. Ils vont et viennent par petits groupes sans nuisances majeures visibles. Néanmoins à certains endroits comme au Monoprix en se perchent sur des rebords de fenêtres en attente d'un nourrissage, ces quelques oiseaux peuvent causer des nuisances aux habitants de l'appartement impacté.



Zone autour du pigeonnier

Cette zone passe par le Cour Berriat, longe la Drac, rejoint le boulevard Joseph Vallier pour remonter la rue du Drac.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Zone autour du pigeonnier							
Cour Berriat	5	10	X	X			SN
Square des Fusillés	50	50	X	X			SN
Pigeonnier	30	100	X	X	X	X	SN
Rue Augustin Blanc	0	5	X				SN
Rue Andy Farcy	0	2		X			SN
Rue Ampère	10	15	X	X			SN
Rue Victor Lastella	0	5	X				SN
Rue des Arts et Métiers	5	20	X	X			AVERE
Rue Belin	0	2	X				SN
Rue Barginet	2	5	X				SN
Rue Louise Drevet	0	2	X				SN
Rue Max Dormoy	0	5	X	X			SN
Rue Denis Papin	0	2	X				SN
Rue du Drac	10	20	X	X			SN
Rue Gustave Eiffel	5	30	X	X		X	AVERE



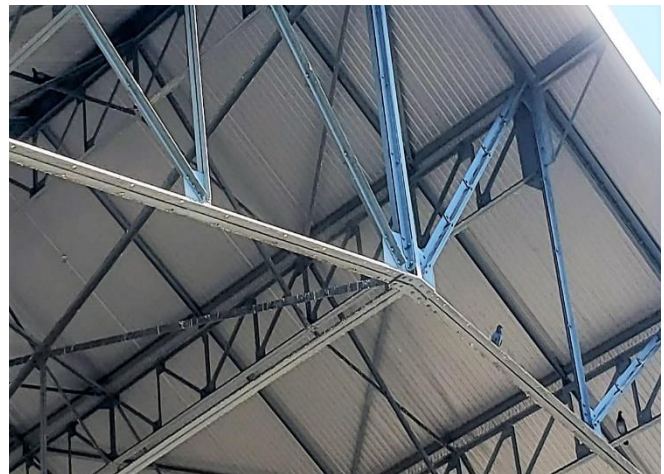
Le pigeonnier du square des Fusillés regroupe un nombre important de pigeons et ce tout au long de la journée (environ une centaine). Les oiseaux vont et viennent au sol et sur les toitures environnantes, sans causer de nuisances



visibles.



Rues Gustave Eiffel et des Arts et Métiers la présence des pigeons devait être importante dans les anciens bâtiments en friche. Ces derniers étant progressivement détruits et remplacés, les pigeons ont moins de lieux de nidification disponibles pour se reproduire. Néanmoins, d'après des salariés interrogés, un certain nombre de pigeons squatteraient les toitures et plafonds à certains endroits. Enfin, au bout de la rue Eiffel, dans un espace vert, un nourrissage pour chats et pigeons est distribué.



Conclusion sur l'ensemble du Secteur 1

Nombre de pigeons observés sur l'ensemble du secteur : entre 400 et 1 000
selon les moments de la journée

Sédentarisation : importante avec de nombreux sites de nidification dans des arrière-cours et autres bâtis abandonnés

Comportement : pigeons proches de l'homme à certains endroits

Nourriture : nourrissages délibérés quotidiens, mais aussi occasionnel

Présence d'autres oiseaux : Quelques corvidés, nombreux moineaux

Secteur 2

Le secteur 2 regroupe les quartiers : Centre-Ville Notre-Dame - St-Laurent Rive Droite - Ile-Verte - Championnet - Foch-Libération - Mutualité

Centre-Ville Notre-Dame

A- Ilot autour du Musée de Grenoble

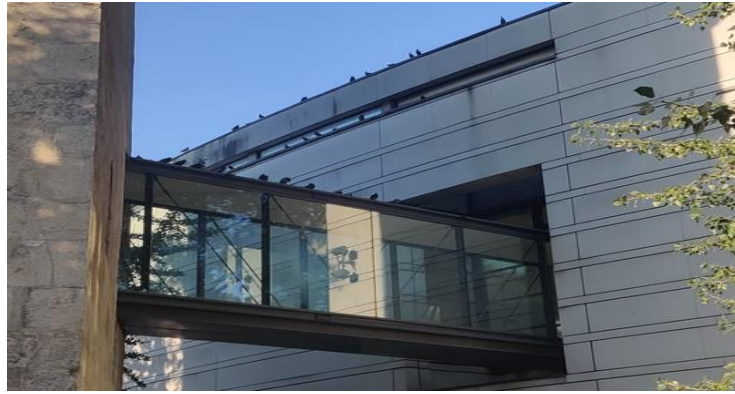
Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour du Musée de Grenoble							
Musée de Grenoble	90	300	X	X	X	X	SN
Rue Abel Servien	10	30	X	X	X	X	MOD
Alentours de la rue du Pont Saint Jaime	10	20		X	X	X	SN
Rue Chenoise	10	15		X			MOD
Rue de Lorraine	2	5		X			SN
Passage entre rues Servien et de Lorraine	5	10	X			X	SN



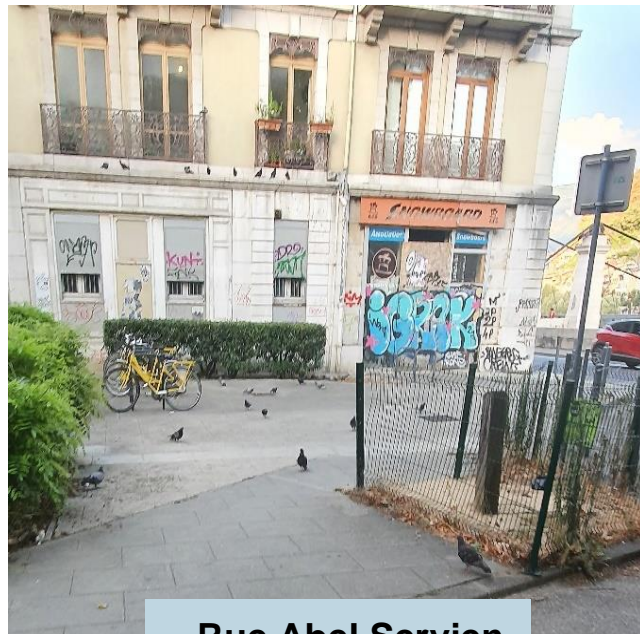
Présence de nombreuses cours intérieures et puits de lumière permettant des lieux de nidification pour les pigeons

Musée de Grenoble

Bâtiment moderne en lien avec la Tour de l'Isle offrant d'importants espaces de perchage et une bonne visibilité pour les oiseaux sur la ville.



Rue Chenoise



Rue Abel Servien

Quelques nuisances sont localisés sur certains rebords de fenêtres de logements.

B- Ilot autour du Musée de l'Ancien Evêché

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour du Musée de l'Ancien Evêché							
Rues des Minimés (Placette)	50	80	X	X	X	X	MOD
Rue Très Cloîtres / rue de l'Alma	30	40	X	X		X	MOD
Place Edmond Arnaud / Rue Sainte Ursule	30	50	X	X		X	MOD
Autour de la Place Notre Dame	20	100	X	X		X	SN



Présence de nombreuses cours intérieures et puits de lumière permettant des lieux de nidification pour les pigeons

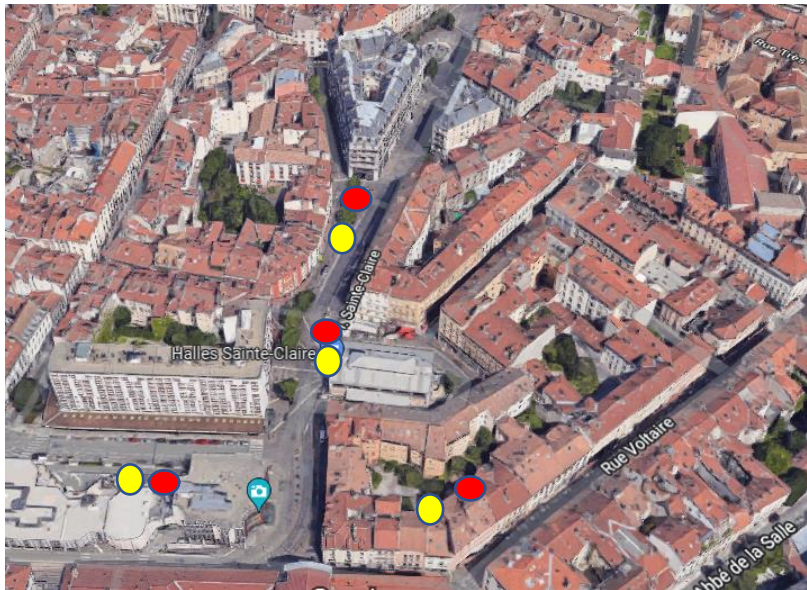
Rue des Minimes (Placette)**Rue de l'Alma (par l'intérieur)**

Il existe une réelle proximité entre les pigeons et les hommes avec de nombreux nourrissages, mais aussi une acceptation de cette cohabitation. Et même lorsqu'il y a des nuisances, elles sont relativisées au vu de questions sociales plus graves.

**Place Edmond Arnaud /
Rue Sainte Ursule****Autour de la Place Notre Dame**

C- Ilot autour de la Place Sainte Claire

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour de la Place Sainte Claire							
Place Sainte Claire	5	25	X	X		X	SN
Square entre rues Sainte Claire et Voltaire	20	60	X	X	X	X	AVERE
Alentours Rue Lafayette	5	10	X	X		X	SN
Alentours Rue de la République	5	10	X	X			SN



Place Sainte Claire

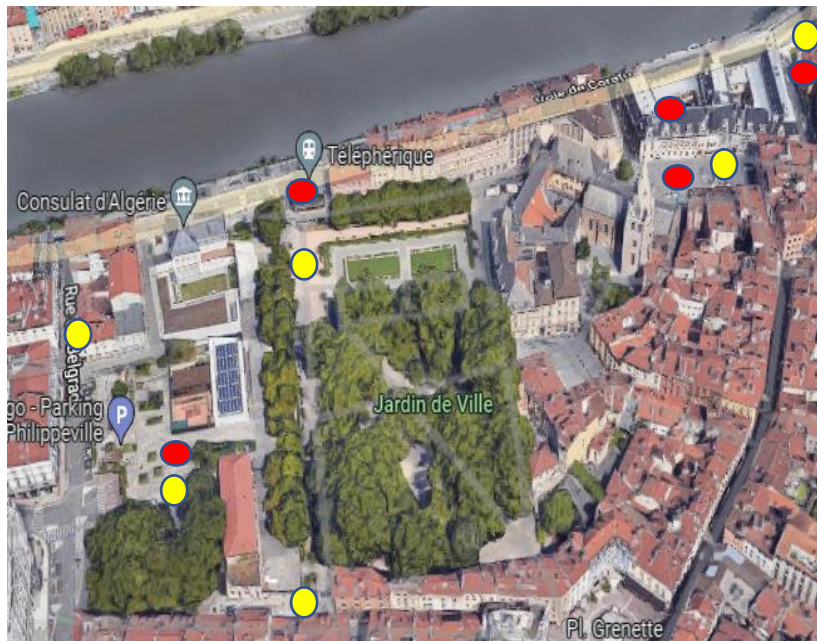
La présence des pigeons ne pose pas de problème majeur dans cet ilot, si ce n'est dans le square (voir photos si dessous) où les nuisances sont avérées.

Square entre rues Sainte Claire et Voltaire



D- Ilot autour du Jardin de la Ville

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour du Jardin de la Ville							
Quais Stéphane Jay et Créqui	5	10		X			SN
alentours Place de Bérulle	15	50	X	X		X	SN
alentours du Jardin de ville	30	100	X	X	X	X	SN
alentours de la Rue de Belgrade	10	20	X			X	MOD
Collégiale Saint André	20	30		X	X		MOD
Place Saint André	10	20	X			X	SN
Grande Rue	2	5	X	X		X	SN
Rues Montorge et Saint François	2	5	X			X	SN



Place de Bérulle



Dans cet ilot avec de nombreuses places et le jardin, les pigeons comme les autres oiseaux cohabitent avec l'homme sans problème majeur. Le nourrissage Place Berulle correspond même à une bonne pratique de nourrissage sans nuisances avec un fort relationnel homme/ oiseaux.



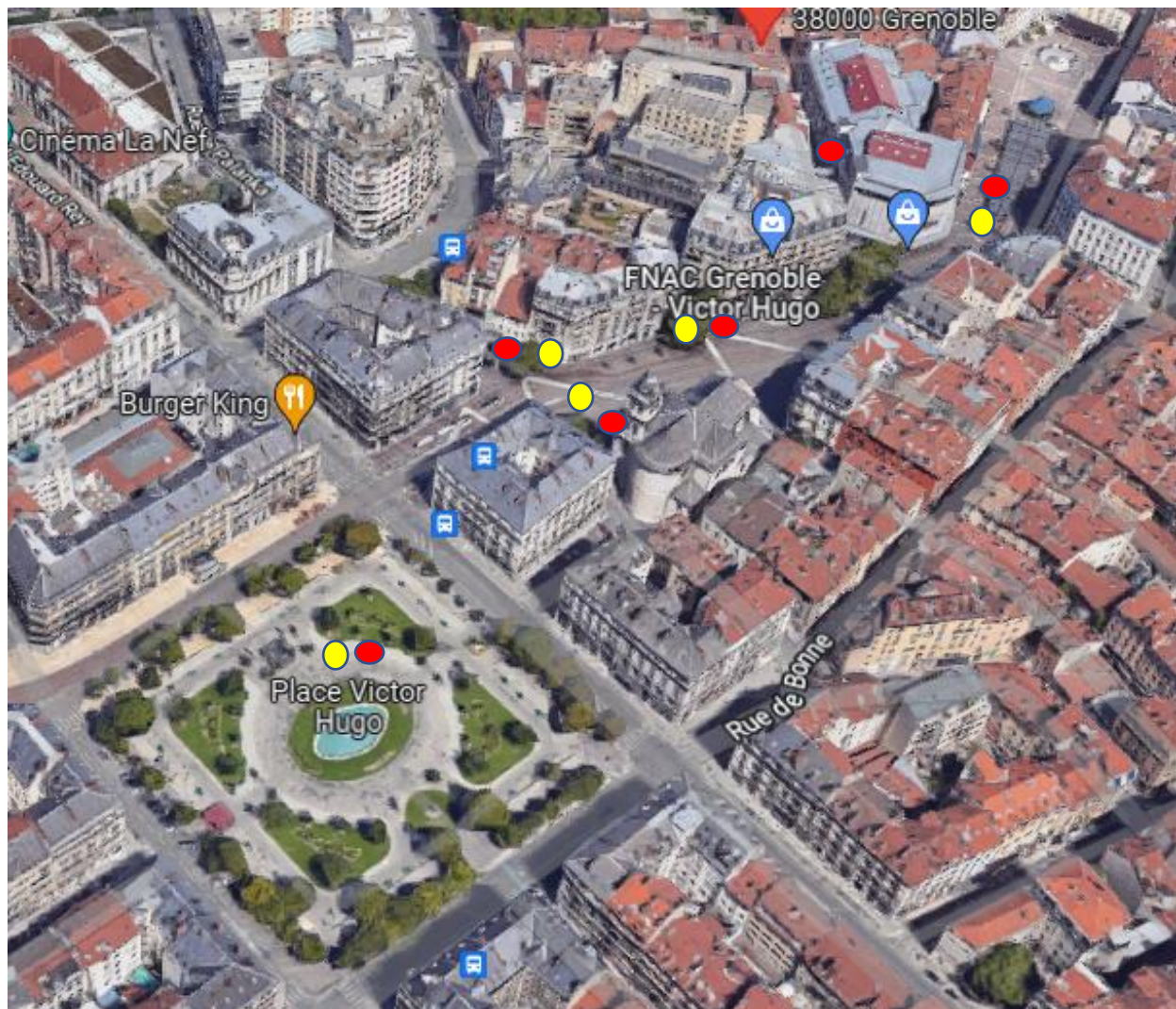
Jardin de ville



Place Saint André

E- Ilot autour de l'église Saint Louis

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour de l'église Saint Louis							
Place Grenette	10	30	X	X		X	AVERE
Eglise Saint Louis et rues alentours	10	15	X	X		X	SN
Rues de Miribel et Bressieux	25	40	X	X		X	AVERE
Rue du Dr Bally	10	20	X			X	SN
Alentours de la Place Victor Hugo	30	70	X	X		X	SN





Rues de Miribel et Bressieux

Au milieu des activités humaines et des terrasses de restaurants, les pigeons trouvent un bol alimentaire substantiel. Les nuisances sont avérées à certains endroits lors des attentes de nourriture ou générés par des oiseaux qui ont élu domicile sur des rebords de fenêtres amenant plusieurs habitants à installer des moyens répulsifs.

Néanmoins les oiseaux sont plutôt bien acceptés par les passants et même les clients des restaurants.



Abords de l'église Saint Louis



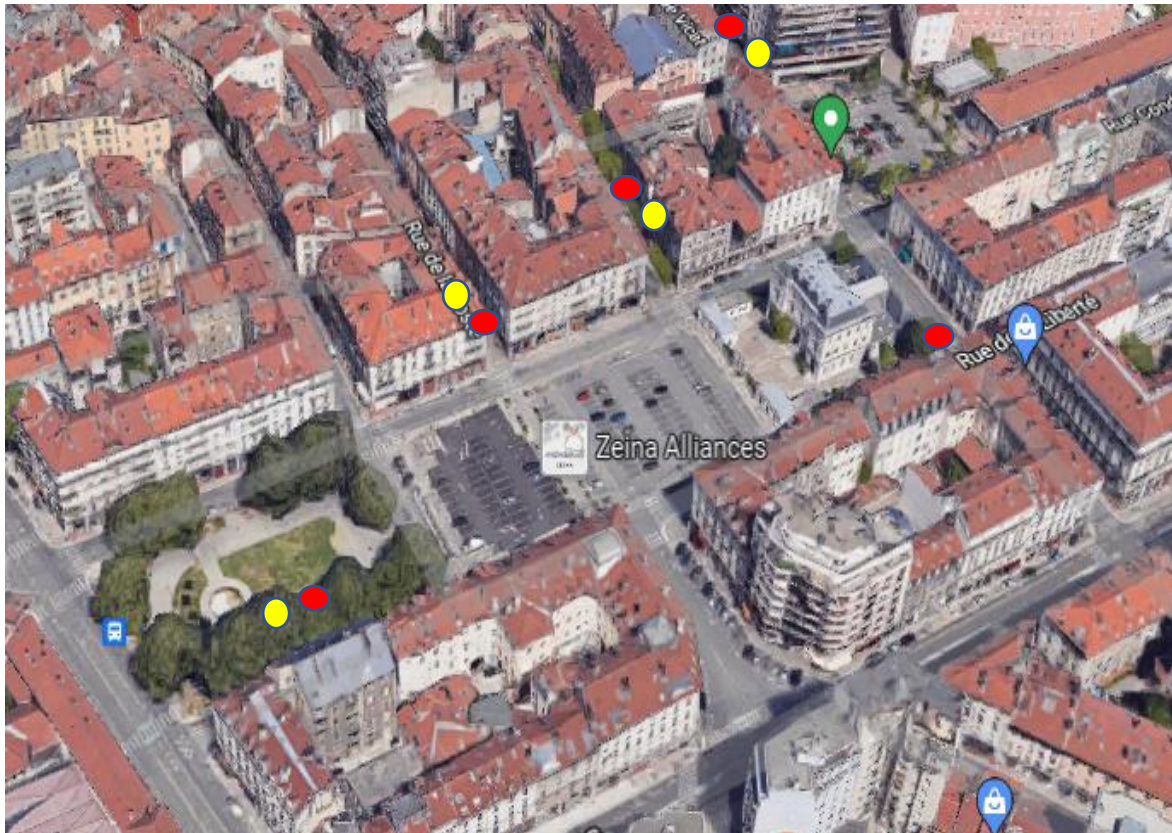
Place Victor Hugo



Place Grenette

F- Ilot autour de la Place du Docteur Martin

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour de la Place du Docteur Martin							
Place Docteur Martin	20	45	X	X		X	MOD
Rues Condillac et de la Liberté	2	5	X	X		X	SN
Rues de la Poste / Saint Jacques / Vicat	5	20	X			X	SN



Les pigeons circulent, le plus souvent, au sol en petits groupes à la recherche de miettes, ne causant pas de gêne. Au moment de repas, ils peuvent se regrouper et venir quémander quelque nourriture, trouvant souvent un écho favorable auprès des personnes assises sur les bancs.



Place Docteur Martin



Rue Saint Jacques

Zone de l'Île-Verte

Cette zone va du boulevard du Maréchal Leclerc et longe l'Isère jusqu'au Parc des Berges.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
2. Zone Ile Verte							
Pigeonnier du Parc de l'Île Verte	70	80	X	X		X	SN
Rue de la Magnanerie	120	150	X	X	X	X	AVERE
Ilot entre le Quai Jongkind et la Rue Lachmann	0	10	X				SN
Ilot entre la Rue Ravier et le Chemin de Halage	0	10	X				SN
Tours Bld Maréchal Leclerc	0	10	X				SN



Zone pavillonnaire et d'habitats collectifs, ce quartier arboré au bord de l'Isère connaît une présence diffuse de différents types d'oiseaux. Présence sans nuisances pour les riverains.

Par contre, rue de la Magnanerie, dans une copropriété, entre 100 et 150 pigeons sont accueillis sur un balcon où ils sont nourris et où ils nidifient.



Cette présence génère de réelles nuisances pour le voisinage qui a fait plusieurs signalements. Ainsi, toute la journée, une partie des pigeons est perchée sur le balcon de la nourrisseuse et un autre groupe se perche sur les maisons en face. Sur la voie publique et sur les habitations, des fientes et plumes sont visibles en quantité.



Nombreux filets et pics installés à certains endroits des tours du bld du Maréchal Leclerc : preuve de nuisances passées.

Pigeonnier du Parc de l'Île Verte

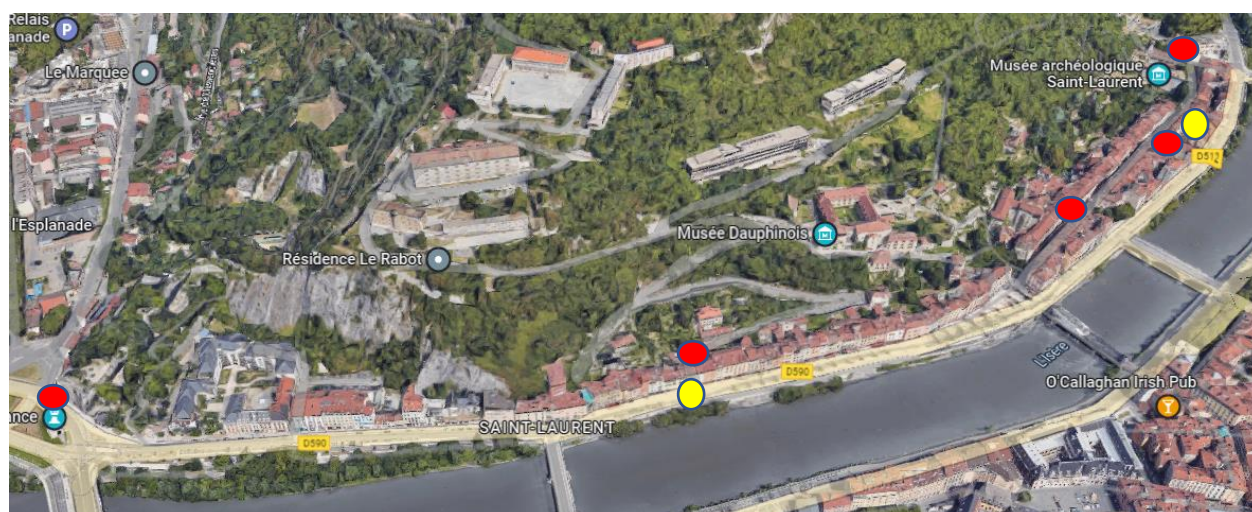
Le pigeonnier est parfaitement intégré dans ce parc au milieu d'arbres et de parterres gazonnés. Il joue pleinement son rôle premier : regrouper un nombre conséquent de pigeons, sans causer de nuisances.



Zone Saint Laurent-Bastille

Cette zone au nord de la ville se situe de l'autre côté de la rive de l'Isère et monte jusqu'au Fort de la Bastille.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Zone Saint Laurent-Bastille							
Musée Archéologique	5	20		X	X		SN
Rue André Chevallier	20	70	X	X	X	X	AVERE
Rue Saint Laurent	0	10	X	X			SN
Quai Perrière	30	120	X	X	X	X	MOD
Porte de France	0	10		X			AVERE

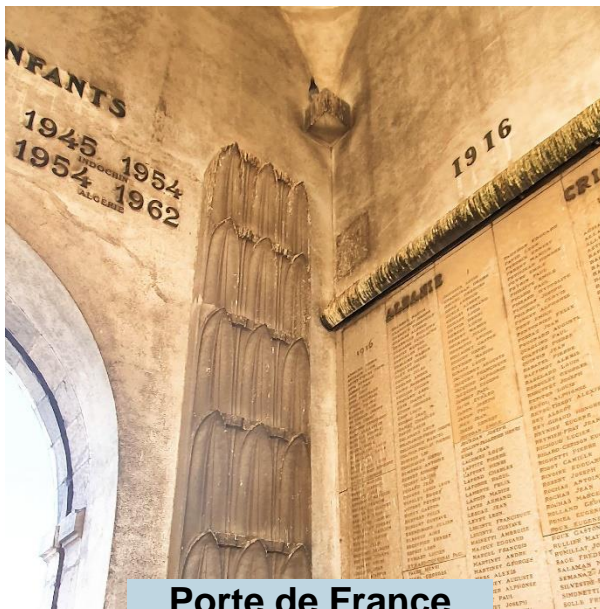


Rue André Chevallier

De nombreux pigeons sont perchés sur les toitures, rebords de façades et fils. Nuisances évrées avec installation de moyens répulsifs.



Quai Perrière



Porte de France

Quai Perrière, un gros point de nourrissage qui ne pose pas problème au sol, mais peut générer des nuisances sur les toitures.

Porte de France, des salissures dues à un manque de nettoyage régulier du monument et non d'une forte présence de pigeons.



Musée Archéologique



Dans les fortifications du Musée, un véritable pigeonnier de fait choisi par les pigeons et sans nuisances apparentes.

Zone Championnet

Cette zone passe par le Cours Jean Jaurès, longe la rue Augereau, remonte Boulevard E Rey jusqu'à l'Isère.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Zone Championnet							
Ilot Nord autour de la rue Mazet							
Rue Docteur Mazet	0	5	X				SN
Boulevard Gambetta	5	10	X				SN
Ilot Sud autour de la rue Thiers							
Rue des Bons Enfants	2	5	X				SN
Rue du Phalanstère	5	10	X	X			SN
Chemin Jésus	2	5	X	X			MOD
Rue Thiers et Place Condorcet	5	10	X	X			MOD
Place Championnet	10	60	X	X	X	X	AVERE
Lycée Champollion	0	10	X			X	SN



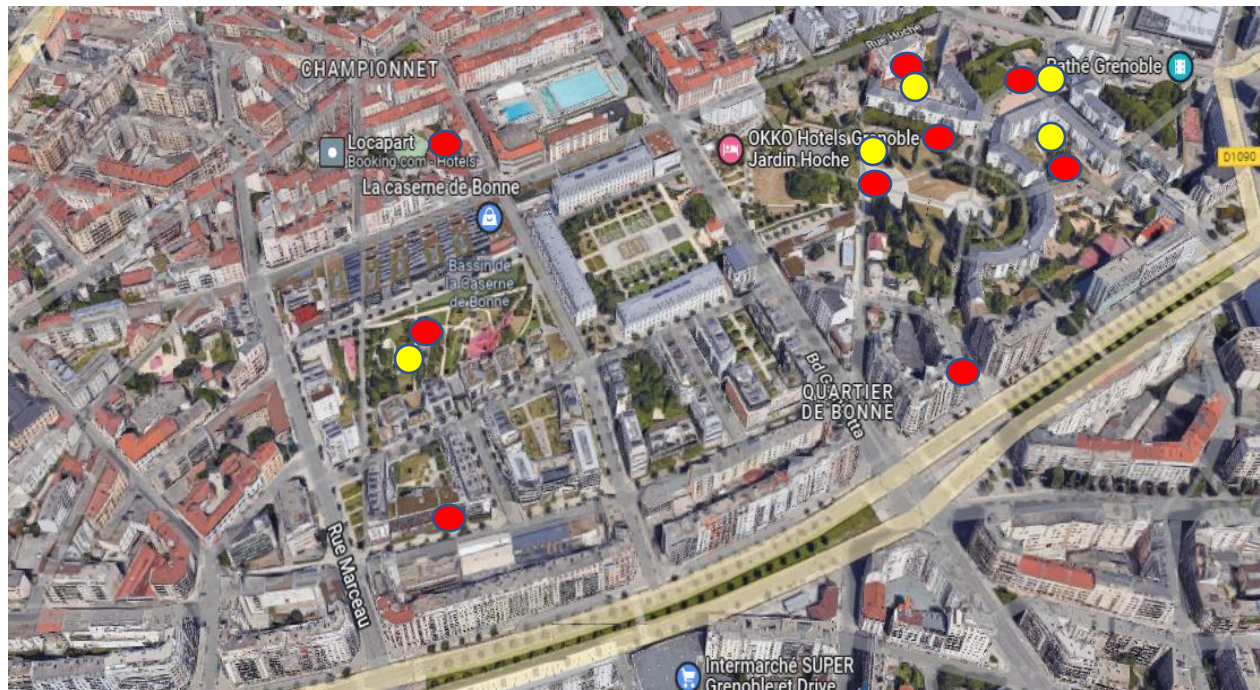
Sur cet îlot, les pigeons sont généralement présents de façon assez diffuse, le plus souvent au sol. Néanmoins, ils peuvent occasionner des nuisances lorsqu'ils vont se percher sur des rebords de fenêtres. Ainsi, des nuisances sont avérées sur la Place Championnet sur un des bâtiments, en attendant des nourrissages.



Zone de Bonne

Cette zone passe par le Cours Jean Jaurès, longe la rue Augereau, longe le Jardin Hoche pour rejoindre le Boulevard du Maréchal Foch.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Zone de Bonne							
Jardin Hoche Pigeonnier	30	120	X	X	X	X	SN
Rue 4ème Régiment de Génie immeubles	10	50	X	X		X	MOD
Rue de Narvik	0	5	X				SN
Place A .Malraux	5	30	X			X	SN
Esplanade Alain le Ray	2	20	X	X		X	SN
Jardin de la Caserne	15	30	X				SN
Centre commercial de la Caserne	5	30	X	X	X		AVERE
Autour de l'église Saint Vincent	5	10	X	X			SN
Rue Bobillot	2	5	X				SN
Rue A. Maginot	5	10	X	X		X	SN



Jardin Hoche

Au jardin Hoche, la présence du pigeonnier fidélise un grand nombre de pigeons sur cet espace. Pour autant, il n'y a pas de nuisances. De plus, des nourrissages ont lieu à différents moments de la journée.



André Malraux

Sur cette place, des distributions de nourriture, entre autres, par les fenêtres, créent des rassemblements d'une trentaine de pigeons. Quelques oiseaux se perchent sur les rebords de fenêtres pouvant déranger les voisins.



Esplanade Alain le Ray

Des jets de nourriture par la fenêtre créent un petit regroupement au pied de la façade.

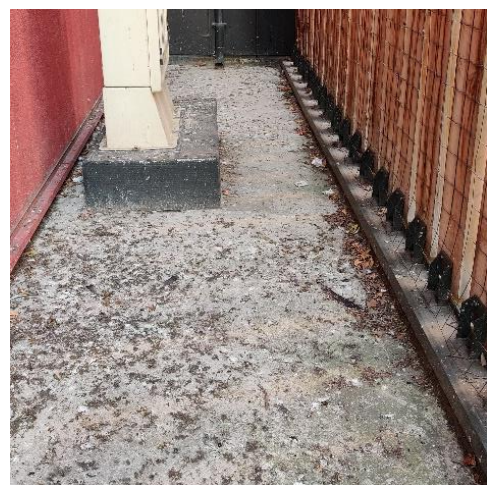


Jardin de la Caserne de Bonne

Au jardin de la Caserne de Bonne, les pigeons sont regroupés en nombre plus ou moins important autour de points de nourriture ou des poubelles pleines. Pas de réelle nuisance.

Les fientes de l'aire de jeux sont celles de moineaux (une cinquantaine observée)

Centre commercial de la Caserne

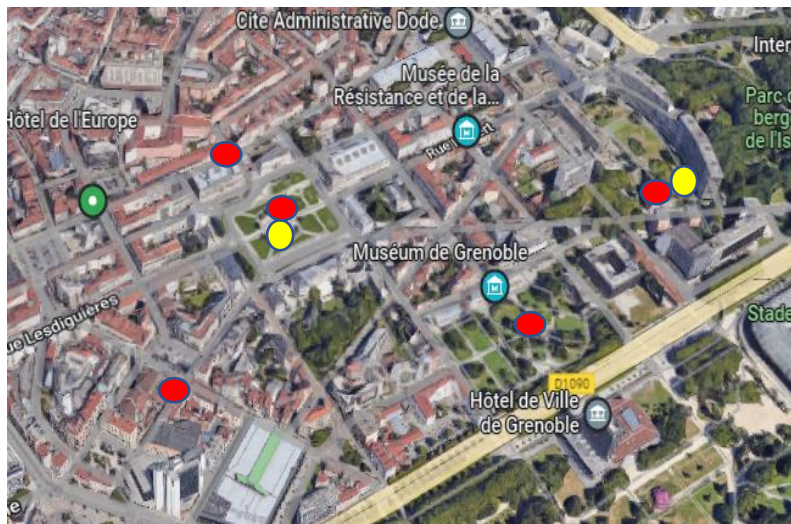


Au Centre commercial, des pigeons sont perchés sur les câbles. Le concept architectural qui n'a pas pris en compte la présence des oiseaux a fourni un habitat important aux pigeons dans une colonne du bâtiment, non accessible pour les visiteurs.

Zone du Jardin des Plantes

Cette zone longe les rues Cornélie Gémond et de la Liberté jusqu'au Parc des Berges, longe le Boulevard Jean Pain, pour remonter Boulevard A Sembat.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
6. Zone du Jardin des Plantes							
Rues de la Liberté et Lesdiguières	10	15	X	X			SN
Autour Place de Metz	5	15	X				SN
Place de Verdun	30	60	X			X	SN
Jardin des Plantes	10	20	X				SN
Place Perinetti	2	5	X				SN
Rue Hébert	10	50	X	X		X	MOD
Place Bir Hakeim	2	5	X				SN



Présence diffuse des pigeons et sans nuisances, excepté rue Hébert où les pigeons squattent des lampadaires et autres transformateurs en dessous de la résidence.



Conclusion sur l'ensemble du Secteur 2

Nombre de pigeons observés sur l'ensemble du secteur : entre 900 et 2 000
selon les moments de la journée

Sédentarisation : localisée plus sur le Centre historique et dans des arrière-cours

Comportement : pigeons proches de l'homme à certains endroits

Nourriture : nombreux nourrissages délibérés quotidiens, mais aussi occasionnels

Présence d'autres oiseaux : des corvidés et de nombreux moineaux

Secteur 3

Le secteur 3 regroupe les quartiers : Eaux-Claires - Rondeau-Libération - Mistral-Lys Rouge-Camine - Abry - Sidi Brahim

Quartier Mistral

Cette zone passe par la rue Louise Michel, descend le long des voies ferrées, pour remonter la rue Albert Reynier et rejoindre la Drac.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour du Stade Lesdiguières							
Rue Capitaine Belmont	0	5		X			SN
HLM à l'angle de l'avenue Paul Verlaine / Cours de la Libération	3	15	X	X		X	MOD
Commerces Angle Cours de la libération / Rue Jean Vaujany	1	2		X			MOD
Rond-point rue Jean Vaujany	1	2	X				SN
Stade Lesdiguières	10	15		X		X	SN
Parc des Champs Elysées	20	50	X			X	SN
Rue du commandant Bulle	1	1	X				SN
Angle Cours de la Libération / Avenue de Beauvert	3	5		X			SN
Rue André Abry, cours d'immeubles	30	45	X			X	SN
Impasse 115	0	2	X				SN
Cours de la Libération / avenue de l'école	0	5	X				SN
Rue Louise Michel	1	2		X			SN
Avenue Ronsard / Collège Notre Dame de Sion	0	5					SN





À l'angle de l'Av. Paul Verlaine / Cours de la Libération, au niveau de cet HLM, on remarque de nombreux déchets aux sols et autres malpropretés qui attirent les pigeons. On les retrouve perchés aux aspérités de l'architecture des bâtiments.



Groupe scolaire Libération

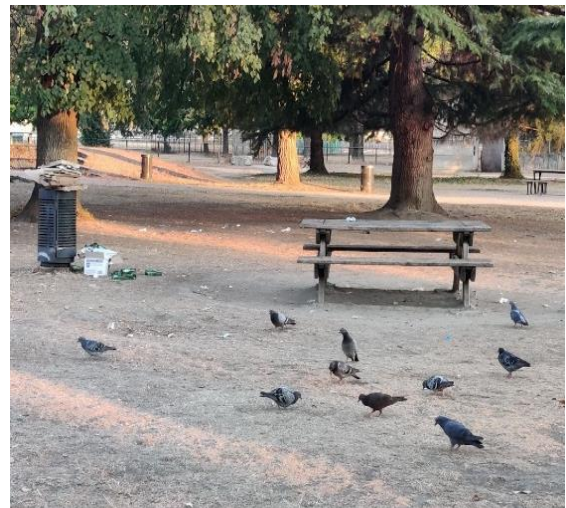
Des filets sous les fenêtres du groupe scolaire attestent de nuisances passées liées à une présence de pigeons.

Parc des Champs-Élysées

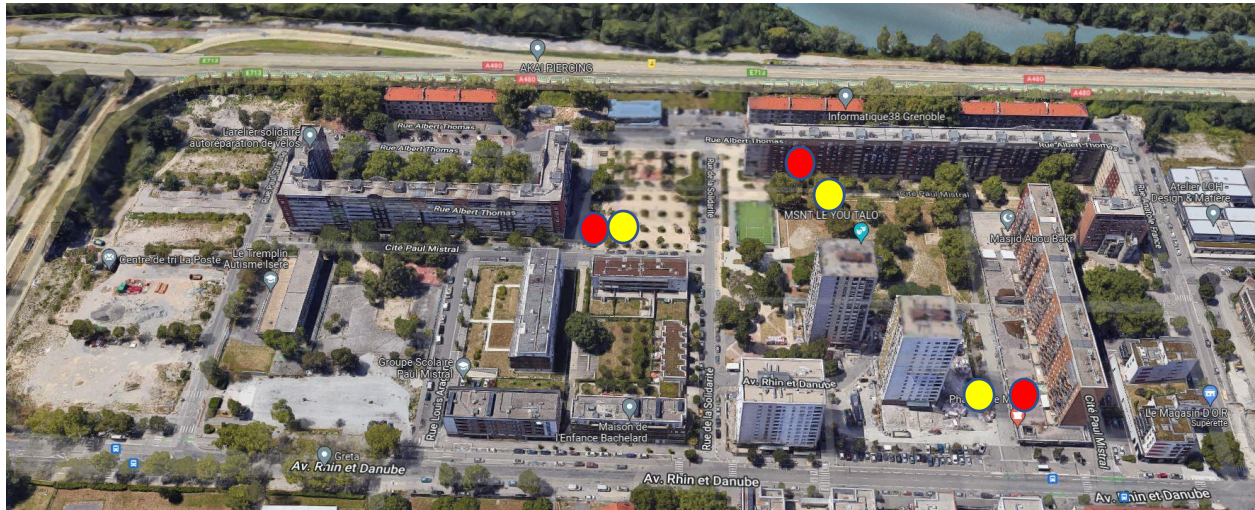
Au parc, malgré une importante présence de pigeons (+ de 50), on remarque surtout la malpropreté du lieu (déchets), bien que les techniciens nettoient quotidiennement.

Rue André Abry (Cours d'immeubles)

Dans cette cour d'immeuble, un poulailler à but pédagogique attire de nombreux oiseaux : pigeons et moineaux.



Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot de la Cité Paul Mistral							
Av. Rhin et Danube	2	10	X	X			SN
Square entre Cité Paul Mistral / Rue Anatole France	0	5	X				SN
Au niveau du Bâtiment en L	10	40	X	X	X	X	AVERE
Square	0	2	X				SN
Rue de la Solidarité	0	5	X				SN
Placette rue Elsa Triolet	10	15	X				SN



Jets par les fenêtres et nombreux déchets au sol attirent de nombreux oiseaux de par les déchets au sol.

Architecture abimée à certains endroits permettant aux pigeons de nicher.

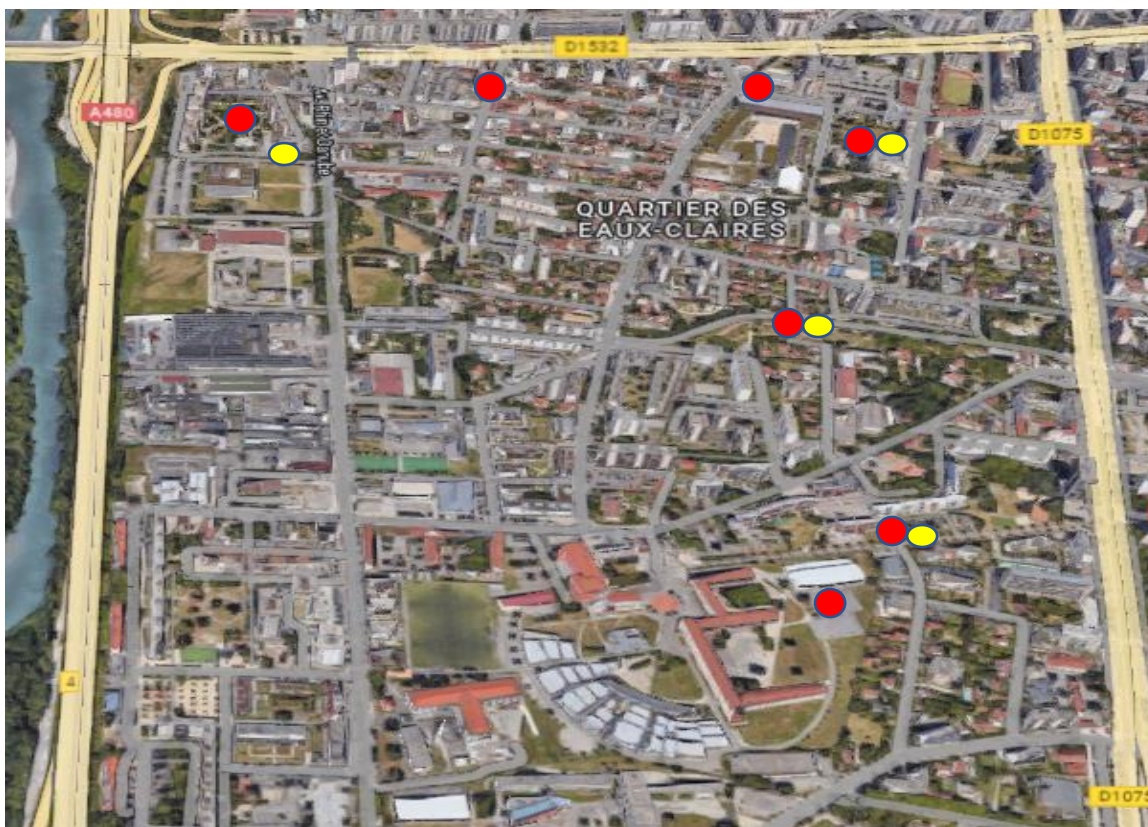


Mais pour les habitants interrogés, la question des pigeons est ici secondaire par rapport à d'autres problématiques sociales existantes.

Quartier Eaux-Clares

Ce quartier passe par le Boulevard Vallier, descend le long des voies ferrées, longe la rue Anatole France pour remonter le long de la Drac.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
1. Quartier des Eaux Claires							
Ilot autour du Lycée Polyvalent Vaucanson							
Rue Barral de Montferrand	0	5		X			SN
Rue de la Houille Blanche	0	5		X			SN
Angle bd Roger Salengro / rue de la Houille Blanche	2	15	X			X	SN
Rue Henri Dunant	0	5		X			SN
Rue du Dr Schweitzer, La Poste	0	2		X			SN
Angle rue Dr Schweitzer / Av. Martin Luther King	0	2		X			SN
Square G. Drevet	2	10		X			SN
Terrain de sport du Lycée Polyvalent Vaucanson	2	10		X			MOD
Logements avenue Vaucanson / allée du Lys Rouge	10	60		X	X	X	AVERE
Rue Anatole France, logement sociaux 23	0	5	X				SN
Rue Anatole France, cour devant la crèche	0	2		X		X	SN
Rue Anatole France, face gymnase	0	5	X	X			SN
Ilot autour du Lycée Les Eaux Claires							
Rue Guynemer	0	5		X			SN
Cour intérieure d'immeubles (angle rue Marbeuf)	2	5	X				MOD
Rue Joseph Bouchayer (angle Eaux Claires)	0	5		X			SN
Square Rue Charles Péguy	20	25	X				MOD
Rue André Rivoire	2	5	X	X			SN
Direction départementale des territoires, Bd Joseph Vallier / Rue Charles Péguy	2	10		X			SN
Angle rue des violettes / rue Marbeuf	0	5		X			SN
Rue Marbeuf (proche bd Joseph Vallier)	2	5		X			MOD
Bd Joseph Vallier	5	10	X	X			SN



Ce quartier connaît une présence de pigeons fragmentée avec des poches plus ou moins importantes. Les regroupements se font près de parcs, squares ou encore cours intérieures. On remarque certaines nuisances, notamment des fientes, sur certains balcons et rebords de fenêtres avec de potentielles nidifications : rues Joseph Bouchayer (à l'angle de la rue Eaux Claires), à l'angle rue des Violettes / rue Marbeuf

Logement Allée du Lys Rouge

Allée du Lys Rouge, nuisance avérée avec présence de nidification et de fientes. Dégradation de la façade et fort impact sur certains habitants. Tensions entre voisins à cause de nourrissage.



Rue Marbeuf

À l'angle de la Rue Marbeuf, on remarque de nombreux répulsifs avec des nuisances sur les balcons et façade, une habitante confirme subir ces nuisances. La malpropreté du site, due aux déchets au sol, attire rats et pigeons.



Square Rue Charles Péguy

Nombreux pigeons en attente de nourrissage.



Bd J.Vallier / Rue C.Péguy

Quelques pigeons sont perchés sur le bâtiment de la Direction départementale des territoires sans aucune nuisance observée.



Conclusion sur l'ensemble du secteur

Nombre de pigeons observés sur l'ensemble du secteur : entre 150 et 300
selon les moments de la journée

Sédentarisation : localisée sur des bâtis au nord du secteur et aux Lys Rouge

Comportement : pigeons proches de l'homme à certains endroits

Nourriture : nourrissages délibérés quotidiens, mais aussi occasionnels

Présence d'autres oiseaux : Quelques corvidés et nombreux moineaux

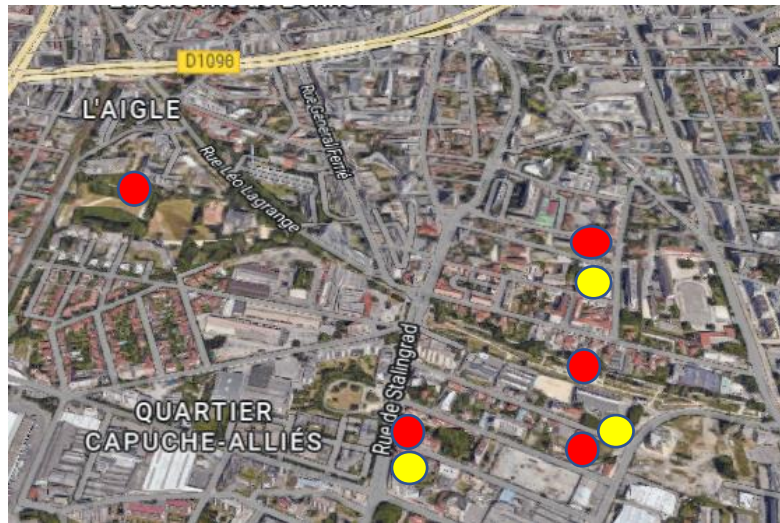
Secteur 4

Le secteur 4 regroupe les quartiers : Alliés-Alpins - Beauvert - Reyniès - Capuche Grands-Boulevards –

Autour du Quartier de la Capuche

Cette zone passe par le boulevard du Maréchal Foch, descend l'avenue Marcellin Berthelot, longe la rue des Alliés pour remonter le long des voies ferrées.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Autour du Quartier de la Capuche							
Rue des Déportés	0	5	X				SN
Rue Elisée Chatin	5	10	X	X			MOD
Rue de Chamrousse	10	50	X	X		X	AVERE
Rue Bergson	10	30	X	X		X	AVERE
Rue Montesquieu	5	10		X			MOD
Rue Docteur Bordier RPA	5	10	X	X	X	X	MOD
Square des Charmilles	10	20	X			X	SN
Rue du Général Mangin	2	5	X				SN
Parc Georges Pompidou	5	10					SN
Rue Léo Lagrange	2	5	X				SN
Rue Louvois	0	0					SN
Parc Flaubert	10	15	X			X	SN
Angle Rues Eugène Sue /Stalingrad	10	20		X	X	X	MOD
Square rue des Alliés	5	10	X				SN



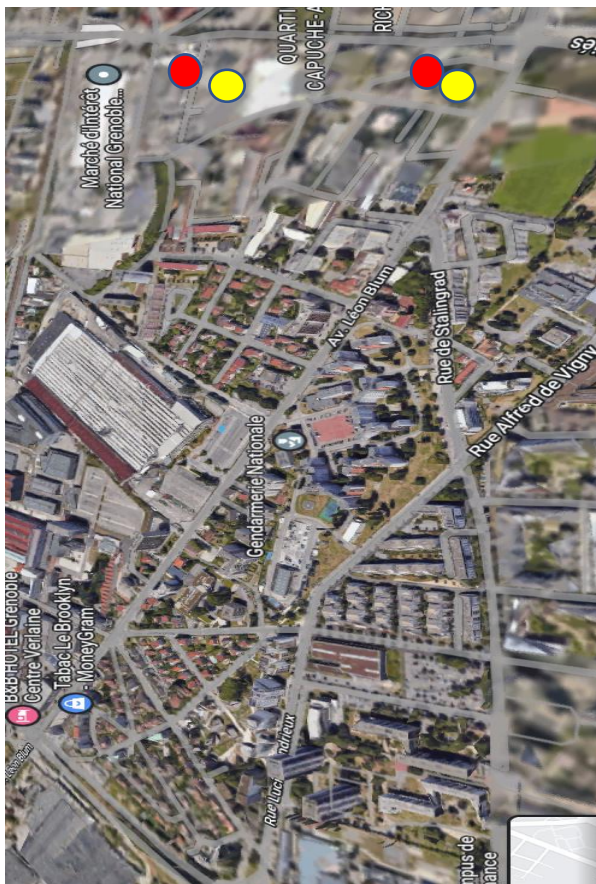
De nombreux sites avec présence de pigeons sans nuisances. Pour autant, des salissures sur des rebords de fenêtres et de balcons suscitent des tensions, entre autres rues de Chamrousse et Bergson.



Autour du Quartier des Alliés

Cette zone passe par la rue des Alliés, descend la rue Alfred de Vigny, longe l'avenue Paul Verlaine pour remonter le long des voies ferrées.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Autour rue Alfred de Vigny							
Rue Lt Chabal RPA	5	10	X	X		X	MOD
Rue Lt Chabal Résidences	20	30	X	X	X	X	AVERE
Marché de MIN	10	20	X	X		X	SN
Rue Amable Maussière	0	5	X				SN
Chapelle Sain Paul	0	5	X				SN
Avenue de la Grande Chartreuse	2	5	X				SN
Rue Lucien Andrieux	0	2	X				SN
Caserne de Gendarmerie	0	5	X				SN



Un seul site avec des salissures sur des rebords de fenêtres autour de la rue du Lt Chabal. Ailleurs, les pigeons circulent en petits groupes à la recherche de quelque nourriture.



Conclusion sur l'ensemble du

Nombre de pigeons observés sur l'ensemble du secteur : entre 100 et 250

selon les moments de la journée

Sédentarisation : localisée sur la partie plus au nord du Secteur

Comportement : pigeons proches de l'homme à certains endroits

Nourriture : nombreux nourrissages compassionnels quotidiens

Présence d'autres oiseaux : Corvidés et nombreux moineaux

Secteur 5

Le secteur 5 regroupe les quartiers : Abbaye-Jouhaux - Châtelet - Teisseire – Malherbe – Exposition-Bajatière

Zone au Sud du Parc Mistral

Cette zone passe par le Parc Mistral, descend la rue Léon Jouhaux, longe l'avenue des Jeux Olympiques pour remonter par la rue Paul Claudel vers l'avenue Marcellin Berthelot.

	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot proche du Parc Misral							
Parc Mistral Hôtel de Ville	30	50	X			X	SN
Place Paul Mistral	2	20	X			X	SN
Boulevard des Diables Bleus	0	2	X				SN
Rue du Colonel Driant	2	5	X				SN
Boulevard Clemenceau	5	10	X				SN
Rues Jules Ferry/Auguste Ravier	5	10	X	X			SN
Rue Moyrand	0	5	X	X			SN
Rues Monge/Lavoisier	2	5	X				SN
Ilot autour de Bajatière							
Rue de la Bajatière	5	10	X				SN
Rue Ponsard	5	10	X				SN
Eglise Sain François de Sales	5	20		X	X	X	MOD
Chemin Vieux dit Perrin	2	5	X				SN
Chemin Guilbaut	5	10	X				SN
Chemin de Gordes	5	10	X				SN
Rue Jean Bart	5	10	X	X			SN
Rue du 140ème RIA	20	50	X	X			MOD
Rue Émile Romanet	10	30	X	X			MOD



Au Parc Mistral, la présence des pigeons n'occasionne aucune nuisance. De nombreuses personnes donnent quelques miettes aux oiseaux, pigeons, moineaux.



Cette même compassion est visible dans les cités, avec de nombreuses distributions effectuées par les fenêtres, parfois pour ne pas être vu.

Les oiseaux génèrent alors certaines salissures en attendant les nourrissages.

A l'église Saint François de Sales, la compassion envers les pigeons est visible, entre autres, avec ce velux ouvert dont les oiseaux sont proches en attente probable d'un nourrissage.



Zone à l'Est du Parc Mistral

Cette zone longe l'Isère, descend la rue Jules Vallès, longe l'avenue des Jeux Olympiques pour remonter par la rue Léon Jouhaux.

	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour de la rue Claude Genin							
Rue Jules Flandrin	0	5	X				SN
Avenue au bord de l'Isère	0	5	X				SN
Avenue de Valmy	0	5	X				SN
Chemin Villebois	0	5	X				SN
Avenue Jeanne d'Arc	5	10	X	X			SN
Rue Claude Genin	0	5	X	X			SN
Rue Commandant Perreau	5	10	X	X		X	SN
Ilot autour de la rue Condé							
Rue Elie Cartan	10	20	X	X	X	X	MOD
Rue Tourville	2	5	X				SN
Rue Condé	2	5	X			X	SN
Place A. Charpin Immeubles	50	100	X	X		X	SN
Place Vercingétorix	5	10	X			X	SN
Rue Duplex	2	5		X			SN
Rue André Argouges	2	5		X			SN
Rue Marius Riollet	0	2	X				SN
Avenue du Grand Châtelet	2	5	X				SN
Avenue Jules valles	2	5	X				SN
Avenue Washington	0	2	X				SN
Avenue des jeux olympiques	10	15	X	X			SN



Dans cette partie du quartier la présence des pigeons est diffuse avec néanmoins des situations qui peuvent générer des nuisances fortes pour certains habitants. Il en est ainsi à l'angle de l'avenue Jeanne d'Arc où quelques pigeons ont squatté un balcon inoccupé au dernier étage.



Autour de la Place Charpin, dans le lotissement de vieux bâtiments en cours de rénovation, les pigeons ont élu domicile en nombre. Sans causer de réelles nuisances, si ce n'est aux quelques personnes habitant encore les lieux.

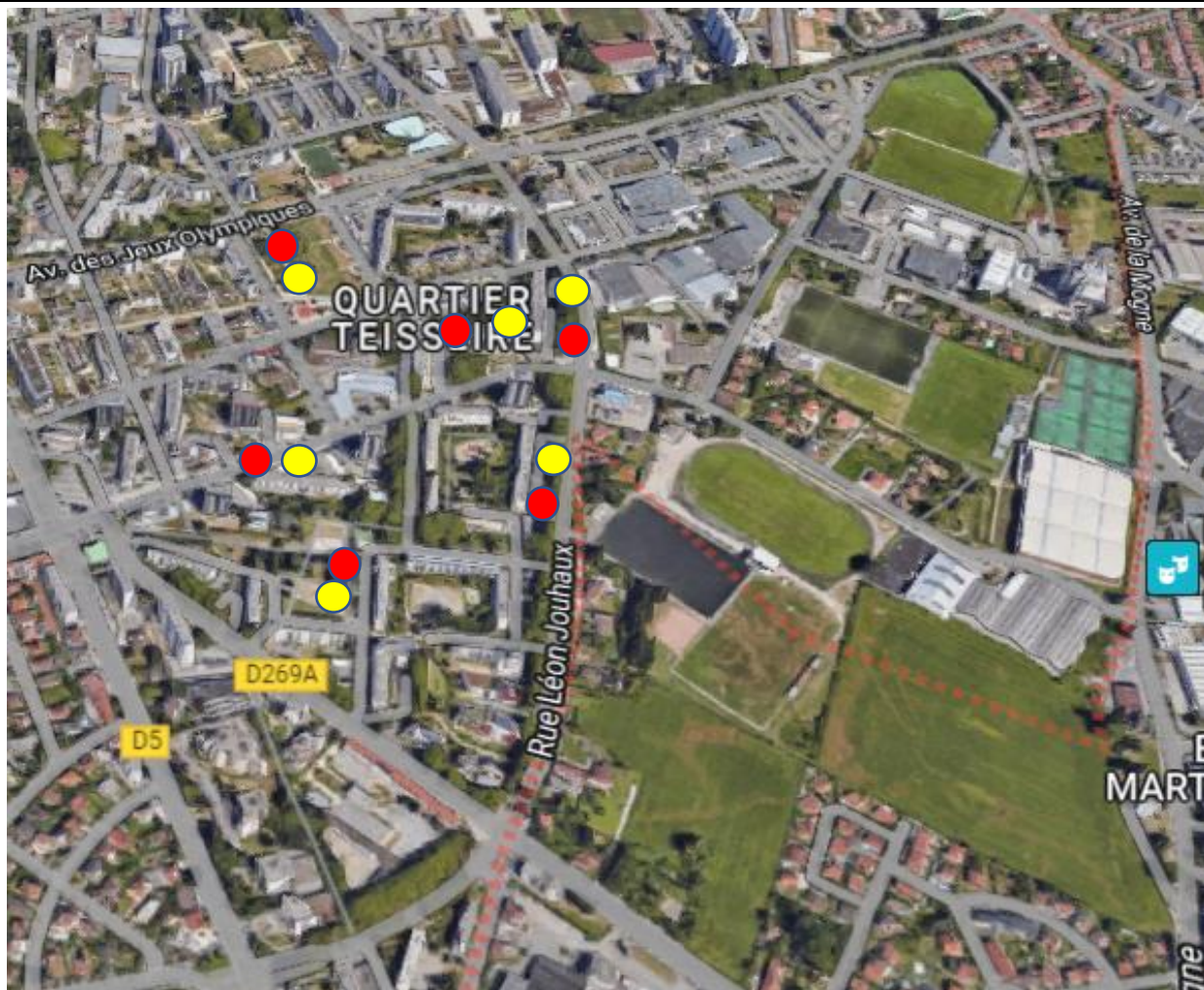
Par contre, rue Elie Cartan, la présence de pigeons sur un balcon avec du nourrissage au sol est source de nuisances et de tensions entre les riverains.



Quartier Teisseire

Cette zone passe par l'avenue des Jeux Olympiques, descend la rue Léon Jouhaux, longe la rue Paul Helbronner pour remonter l'avenue Marcellin Berthelot.

	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Avenue Teisseire	5	10	X	X			SN
Parc Lafourcade	2	5	X				SN
Rue Léon Jouhaux	20	30	X	X	X	X	MOD
Rue Albert Ravanat	10	20	X	X		X	MOD
Rue Marcel Bourette	5	10	X				SN
Parc de Ouagadougou	5	10	X			X	SN
Rues de Kaunas/ G de Manteyer	20	80	X	X	X	X	AVERE
Allée d'Essen	2	5	X				SN
Rue G.Leonnelier	20	30	X	X	X	X	MOD
Rue Dubois Fontanelle	5	15	X	X			SN
Chemin de la Poerne	0	2	X				SN
Avenue du Repos	2	5	X				SN
Avenue de la Mogne	0	2	X				SN





Rue de G de Manteyer, dans les bâtiments de l'ancienne bibliothèque, les pigeons ont trouvé domicile en grand nombre et des personnes leur donnent à manger sans causer de nuisances.



Rue Léon Jouhaux, à différents endroits de la cité, les pigeons sont nourris au sol sans occasionner alors de nuisances. Par contre, en attendant le nourrissage, les pigeons se perchent sur les rebords de fenêtres peuvent causer des salissures.



Rue G.Lettonnelier les pigeons bénéficient de nourrissages et sont sans doute accueillis par certains habitants au grand dam d'autres qui déclarent subir des nuisances.

Conclusion sur l'ensemble du Secteur 5

Nombre de pigeons observés sur l'ensemble du secteur : entre 400 et 600 selon les moments de la journée

Sédentarisation : localisée principalement au niveau de bâtiments désaffectés

Comportement : pigeons proches de l'homme

Nourriture : nombreux nourrissages quotidiens, mais aussi occasionnels

Présence d'autres oiseaux : Quelques corvidés, moineaux

Secteur 6

Le secteur 6 regroupe les quartiers : Villeneuve Arlequin - Baladins-Géants - Village Olympique - Vigny Musset

Zone Ouest du Secteur

Cette zone passe par la rue Alfred de Vigny, longe la D58 pour remonter l'avenue Marie Reynoard.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perc hés			
Ilot Village Olimpique							
Anciens immeubles rue Aimé Pupin	10	20		X	X		SN
Tunnel Aimé Pupin	20	50	X	X	X	X	AVERE
Rue Claude Kogan	30	120	X	X			MOD
Centre commercial	10	30	X				SN
Place Lionel Terray	20	50	X	X	X	X	MOD
Placette Prémol	20	50	X	X		X	MOD
Rue du Village	10	20	X	X			SN
Rue Alfred de Musset	0	5	X				SN
Allée des Romantiques	0	2	X				SN
Rue des Deux Mondes	2	5	X				SN
Avenue de la Bruyère	2	5	X				SN
Ilot autour rue Leconte de Lisle							
Rue Alfred de Vigny	5	10	X				SN
Leconte de Lisle	2	5	X				SN
Avenue Marie Reynoard	5	10	X				SN
Rue des Colibris	0	2	X				SN
Rue des Peupliers	0	5	X				SN





Les pigeons sont principalement concentrés (plus de 200) autour de la rue Claude Kogan. Regroupés aux moments des nourrissages donnés par les habitants, puis dispersés en groupes de 10 à 50 individus. Ils vont et viennent au sol avec des envolées à certains moments. Les pigeons cohabitent ici avec de nombreux moineaux.



De nombreux déchets alimentaires et autres denrées jetées par les fenêtres constituent un bol alimentaire complémentaire pour les pigeons.



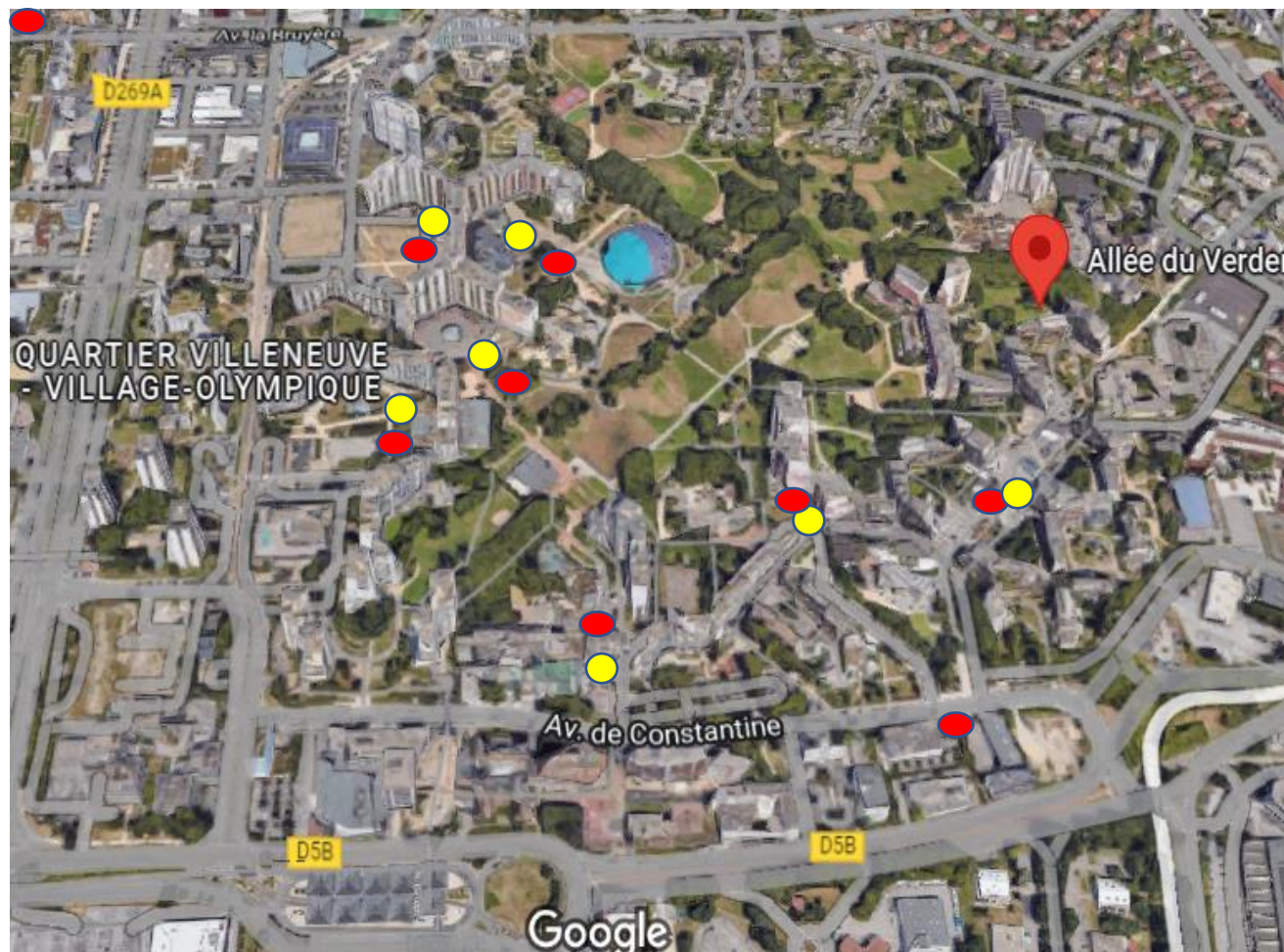
Dans les rues au nord de la rue Alfred de Musset, la présence des pigeons est supplantée par celle des moineaux.



Zone Est du Secteur

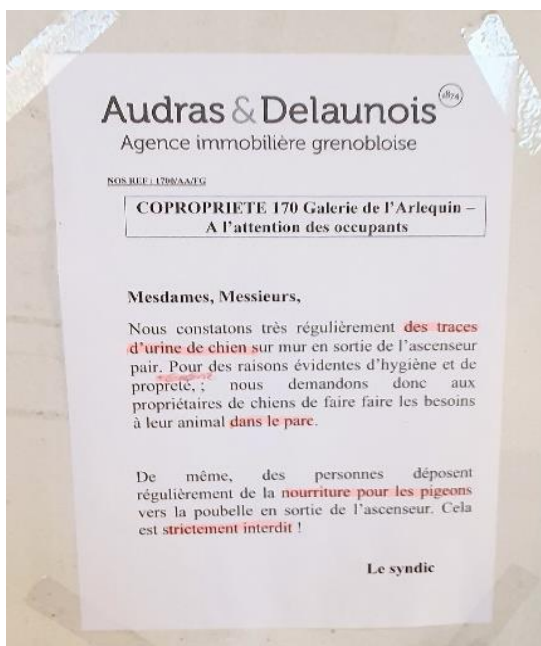
Cette zone passe par l'avenue Marie Reynoard, longe la D58 pour remonter vers la rue Paul Helbronner.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour du Parc Jean Verlhac							
Rue Maurice Dodero	5	10	X				SN
Galerie de l'Arlequin	30	100	X	X	X	X	AVERE
Place du Marché	30	100	X	X	X	X	AVERE
Piscine Villeneuve	10	30	X	X		X	SN
Parc Jean Verlhac	10	30	X			X	SN
Galerie des Baladins	20	50		X	X	X	AVERE
Galerie Constantine	5	30	X	X	X	X	AVERE
Allée des Balcons	20	40	X	X		X	MOD
Ecole La Fontaine	20	30	X				SN
Allée des Genêts	10	30	X				SN
Avenue de Constantine	5	10	X	X			SN
Impasse des Erables	5	10	X				SN
Place des Géants Asso habitants	20	30	X	X	X	X	AVERE
Place des Saules	5	10	X				SN
Allée du Verderet	10	20	X				SN
Rues Voltaire et Helbronner	5	10	X				SN
Station TRAM Centre commercial Grand Place	20	40	X	X			SN





Dès le matin des nourrissages au sol ou par jets des fenêtres sont donnés aux pigeons qui se regroupent en grand nombre sans causer de nuisances majeures.



Par contre, ces oiseaux vont ensuite chercher un habitat le plus près possible avec des nuisances avérées à ces endroits.



Les bailleurs, habitants et la mairie ont installé ceci delà des moyens répulsifs qui soit ne font que déplacer le problème, soit ne sont pas entretenus et ne sont plus opérants.



Cette forte compassion d'un grand nombre d'habitants envers les pigeons concerne aussi un autre oiseau : le moineau. En effet, les moineaux trouvent aussi un nourrissage et des habitats, entre autres dans les flocages percés des plafonds de certaines coursives.

Zone Nord du Secteur

Cette zone passe par la rue de l'Arlequin, longe la rue Paul Claudel, redescend l'avenue Perrot et remonte la rue Paul Helbronner.

Site	Nbre pigeons		Présence		Nidif	Bol alimentaire	Niveau nuisances
	Mini	Maxi	Sol	Perchés			
Ilot autour du square La Bruyère							
Avenue Malherbe	10	20	X	X		X	AVERE
Place Louis Juvet	10	20	X	X		X	AVERE
Place Charles Dullin	5	10	X	X		X	AVERE
Rue Gérard Philippe	5	20	X	X		X	MOD
Esplanade en face CCAS Grenoble	20	100	X			X	SN
Place Allende	30	150	X			X	SN
Avenue Jean Perrot	10	20		X	X	X	SN
Rue Mansard	2	5		X	X		SN
Rue Turgot	5	15	X	X		X	MOD
Rue Lenôtre	2	5	X				SN
Pigeonnier	30	50	X	X	X	X	SN
Rue Pascal	0	5	X				SN
Avenue de La Bruyère	5	10	X	X			SN
Rue Paul Herbronner	2	5	X	X			SN



Le pigeonnier compte une cinquantaine de résidents et est installé dans le square près d'arbres sur lesquels les pigeons peuvent se percher sans causer de nuisances. Néanmoins, lorsque ces oiseaux ont besoin d'observer, ils s'installent sur les rebords de toiture du bâtiment proche. Certains habitants, entre autres côté rue Turgot, ont donc installé des moyens répulsifs.



De plus, avenue Malherbe, de nombreux riverains subissent la présence de pigeons avec des nuisances avérées du fait de nourrissage au sol et jets par les fenêtres.

Ces nuisances obligent les résidents à poser des moyens répulsifs de fortune.



Les nourrissages sont nombreux dans l'ensemble de ce secteur attirant de nombreux pigeons alors que ces oiseaux pourraient se regrouper autour du pigeonnier qui pourrait avoir une activité plus importante.



Deux autres endroits attirent de nombreux pigeons mais sans causer de nuisances :



- Sur l'esplanade du CCAS de Grenoble



- Sur la Place Allende

Conclusion sur l'ensemble du Secteur 6

Nombre de pigeons observés sur l'ensemble du secteur : entre 500 et 1 200 selon les moments de la journée

Sédentarisation : importante avec des perchages et nidifications chez des particuliers et dans des espaces publics

Comportement : pigeons proches de l'homme

Nourriture : nombreux nourrissages au sol et par jets des fenêtres

Présence d'autres oiseaux : Quelques corvidés et nombreux moineaux